

ANNEE 1989

ECOLE NATIONALE DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE

.....

92-7-45

**REGARDS SUR LES VINGT
PREMIERES ANNEES DE
L'ENMP**

THESE

Présentée et Soutenue Publiquement devant
l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie

le.....1993

Pour obtenir le grade de :

DOCTEUR EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

Par : **Simon KONATE**

JURY

PRESIDENT : PROFESSEUR ALIOU BA

MEMBRES : PROFESSEUR ISSA TRAORE
PROFESSEUR ABDEL KARIM KOUMARE
DOCTEUR HUBERT BALIQUE

ECOLE NATIONALE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DU MALI
ANNEE UNIVERSITAIRE 1992-1993

LISTE DES PROFESSEURS

Professeur ISSA TRAORE	Doyen
Professeur BOUBACAR S.CISSE	Premier Assesseur
Professeur Amadou DOLO	Deuxième Assesseur
Docteur Bernard CHANFREAU	Conseiller technique
Professeur Bakary M.CISSE	Secrétaire Général

D.E.R. CHIRURGIE ET SPECIALITES CHIRURGICALES

1. PROFESSEURS AGRGES

Pr Abdel Karim KOUMARE	Chef D E R de Chirurgie
Pr Mamadou Lamine TRAORE	Chirurgie Générale
Pr Aloiu BA	Ophthalmologie
Pr Bocar SALL	Ortho.Traumat.Secourisme
Pr Sambou SOUMARE	Chirurgie Générale
Pr Abdou Alassane TOURE	Ortho-Traumato
Pr Amadou DOLO	Gynéco-Obstétrique
Pr Djibril SANGARE	Chirurgie Générale

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Dr Madame SY Aida SOW	Gynéco-Obstétrique
Dr Kalilou OUATTARA	Urologie
Dr Mamadou L. DIOMBANA	Odonto-Stomatologie
Dr Salif Diakité	Gynéco-Obstétrique
Dr Abdoulaye DIALLO	Ophthalmologie
Dr Alhousseïni Ag MOHAMED	O.R.L.
Dr Mme DIANE F.S. DIABATE	Gynéco-Obstétrique
Dr Abdoulaye DIALLO	Anesth.-Réanimation
Dr Sidi Yaya TOURE	Anesth.-Réanimation
Dr Gangaly DIALLO	Chirurgie Générale
Dr Sèkou SIDIBE	Ortho.Traumatologie
Dr A.K. TRAORE DIT DIOP	Chirurgie Générale

D.E.R. DE SCIENCES FONDAMENTALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Pr Bréhima KOUMARE	Microbiologie
Pr Sinè BAYO	Anatomie-Path.
Pr Gaoussou KANOUTE	Chimie analytique
Pr Yaya FOFANA	Hématologie
Pr Ogobara DOUMBO	Parasitologie

2. DOCTEURS D'ETAT

Pr Yéya Tiémoko TOURE	Biologie
Pr Amadou DIALLO	Biologie Chef D E R Sc.Fond.
Pr Yénimégué A.DEMBELE	Chimie Organique

3. DOCTEURS 3^e CYCLE

Pr Moussa HARAMA	Chimie organique
Pr Massa SANOGO	Chimie analytique
Pr Bakary M. CISSE	Biochimie
Pr Mahamadou CISSE	Biologie
Pr Sekou F.M. TRAORE	Entomologie médicale
Pr Abdoulaye DABO	Malacologie, Biologie Animale
Pr N'yenigue S. KOITA	Chimie organique

4. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Dr Abderhamane S. MAIGA	Parasitologie
Dr Anatole TOUNKARA	Immunologie
Dr Amadou TOURE	Histo-Embryologie

5. MAITRES ASSISTANTS

Dr Abdrahamane TOUNKARA	Biochimie
Dr Flabou BOUGOUDOGO	Bactériologie

D. E. R. DE MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Pr Abdoulaye Ag RHALY	Med. Int. Chef D E R. MEDECINE
Pr Souleymane SANGARE	Pneumo-phtisiologie
Pr Aly GUINDO	Gastro-Enterologie
Pr Mamadou K. TOURE	Cardiologie
Pr Mahamane MAIGA	Néphrologie
Pr Ali Nouhoum DIALLO	Médecine Interne
Pr Baba KOUMARE	Psychiatrie
Pr Moussa TRAORE	Neurologie
Pr Issa TRAORE	Radiologie
Pr Mamamdou M. KEITA	Pédiatrie
Pr Eric PICHARD	Médecine Interne
Pr Toumani SIDIBE	Pédiatrie

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Dr Abdel Kader TRAORE	Med. Interne
Dr Moussa Y. MAIGA	Gastroenterologie
Dr Balla COULIBAMY	Pédiatrie
Dr Boubacar DIALLO	Cardiologie
Dr Dapa Ali DIALLO	Hémato-Médec. Interne
Dr Somita KEITA	Dermato-Leprologie
Dr Bah KEITA	Pneumo-Phtisiologie
Dr Hamar A. TRAORE	Medecine Interne

D. E. R. de SCIENCES PHARMACEUTIQUES

1. PROFESSEURS AGREGES

Pr Boubacar CISSE	Toxicologie
Pr Arouna KEITA	Matière Médicale

2. MAITRES ASSISTANTS

Dr Boulkassoum HAIDARA	Législ. Gest. Pharm.
------------------------	----------------------

Dr Elimane MARIKO
Dr Ousmane DOUMBIA
Dr Drissa DIALLO

Pharmacodynamie
Pharm.Chim Chef D E R SCES PHARM.
Matières Médicales

D.E.R. DE SANTE PUBLIQUE

1. PROFESSEURS AGREGES

Pr Sidi Yaya SIMAGA
Pr Moussa A.MAIGA
Dr Hubert BALIQUE

Santé Publique (chef D.E.R.)
Santé Publique
Maitre de conf. Santé Pub.

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Dr Bernard CHANFREAU
Dr Jean Michel MOURILLE
Dr Bocar G.TOURE
Dr Sory I.KABA
Dr Sanoussi KONATE

Santé Publique
Santé Publique
Santé Publique
Santé Publique
Santé Publique

CHARGES DE COURS

Dr Mme CISSE A.GAKOU
Pr N'Golo DIARRA
Pr Bouba DIARRA
Pr Salikou SANOGO
Pr Daouda DIALLO
Pr Bakary I.SACKO
Pr Yoro DIAKITE
Pr Sidiki DIABATE
Dr Aliou KEITA
Dr Boubacar KANTE
Dr Souleymane GUINDO
Dr Mrs Sira DEMBELE
Mr Modibo DIARRA
Mrs MAIGA Ftoumata SOKONA

Galénique
Botanique
Bactériologie
Physique
Chimie Générale et Min.
Biochimie
Maths
Bibliographie
Galénique
Galénique
Gestion
Maths
Nutrition
Hygiène du Milieu

ASSISTANTS

Dr Nouhoum ONGOIBA
Dr Sahare FONGORO
Dr Bakoroba COULIBALY
Dr Benoît KOUMARE
Dr Ababacar I.MAIGA
Dr Mamadou DEMBELE
Dr Sadio YENA
Dr Ibrahim ALWATA
Dr Adama DIKEITA
Dr Tatiana KEITA
Dr Massambou SACKO

Chirurgie
Néphrologie
Psychiatrie
Chimie Analytique
Toxicologie
Médecine Interne
Chirurgie Générale
Ortho-traumatologie
Radiologie
Pédiatrie
Santé Publique

C E S

Dr Georges YAYA (RCA)
Dr Abdou ISSA (NIGER)
Dr Amadou DIALLO (Sénégal)
Dr Askia Mohamed (NIGER)
Dr Oumar BORE
Dr N'DJIKAM Jonas (CAMEROUN)

Ophtalmologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie
Ophtalmologie

Dr DEZOUNBE Djoro (TCHAD)	Ophtalmologie
Dr Aboubacrine A.MAIGA	Santé publique
Dr Dababou SIMPARA	Chirurgie Générale
Dr Mahamane TRAORE	Chirurgie Générale
Dr Mohamed Ag BENDECH	Santé Publique
Dr Mamadou MATGA	Dermatologie
Dr Longo DOUMBIA	Chirurgie Générale
Dr Salimata KONATE	Ophtalmologie
Dr Lamine TRAORE	Ophtalmologie
Dr Ousmane C.FAYE	Dermatologie
Dr Mme N'DIAYE Hawa THIAM	Dermatologie
Dr Idrissa A.CISSE	Dermatologie
Dr Akory Ag IKNANE	Santé Publique
Dr Hamadoun SANGHO	Santé Publique
Dr Mahamadou MAIGA	Santé Publique
Dr Adama DIAWARA	Santé Publique
Dr Mahamadou THERA	Santé Publique
Dr Nkok Luc LOIS (CAMER)	Ophtalmologie

PROFESSEURS MISSIONNAIRES

Pr P.HAVLCK	Biophysique
Pr F.ROUX	Biophysique
Pr G.FARNARIER	Physiologie
Pr G.GRAS	Hydrologie
Pr E.A.YAPO	Biochimie
Pr Babacar FAYE	Pharmacodynamie
Pr Mamadou BADIANE	Pharmacie Chimique
Pr Issa LO	Législation

PERSONNELS RESSOURCES

Docteur Madani TOURE	H.G.T.
Docteur Tahirou BA	H.G.T.
Docteur Amadou MARIKO	H.G.T.
Docteur Badi KEITA	H.G.T.
Docteur Antoine NIANFAO	H.G.T.
Docteur Kassim SANOGO	H.G.T.
Docteur Yéya I.MAIGA	I.N.R.S.P.
Docteur Chompere KONE	I.N.R.S.P.
Docteur BA Marie P.DIALLO	I.N.R.S.P.
Docteur Almahdy DICKO	P.M.I.SOGONINKO
Docteur Mohamed TRAORE	KATI
Docteur Arkia DIALLO	P.M.I.CENTRALE
Docteur Reznikoff	IOTA
Docteur TRAORE J.THOMAS	IOTA
Docteur P.BOBIN	I.MARCHOUX
Docteur A.DELAYE	H.P.G.
Docteur N'DIAYE F. N'DIAYE	IOTA
Docteur Hamidou B.SACKO	HGT

SOMMAIRE

4-RESULTATS DES ENQUETES

4-1-Devenir des sortants de l'ENMP.....	46
4-1-1-Les nouveaux diplômés.....	46
4-1-2-Les spécialistes.....	48
4-1-3-Les modalités d'emploi.....	49
4-2-Présentation des étudiants selon leurs dossiers.....	53
4-3-Résultats de l'enquête d'opinions.....	68
4-3-1-Présentation des étudiants ayant répondu.....	68
4-3-1-1-Evaluation du taux de réponses.....	68
4-3-1-2-Origines familiales.....	69
4-3-1-2-1-Régions ou pays.....	69
4-3-1-2-2-Situation socio-économique de la famille..	70
4-3-1-3-Etudes antérieures des étudiants.....	72
4-3-1-3-1-Section suivie en classe terminale.....	72
4-3-1-3-2-Redoublement dans le secondaire.....	73
4-3-1-3-3-Demande d'orientation.....	73
4-3-1-3-4-Modalité d'entrée à l'ENMP.....	74
4-3-1-3-5-Motifs d'entrée à l'ENMP.....	74
4-3-1-3-6-Satisfaction de l'orientation.....	76
4-3-1-4-Situation individuelle de l'étudiant.....	77
4-3-1-4-1-Lieu d'habitation.....	77
4-3-1-4-2-Situation matrimoniale de l'étudiant.....	79
4-3-1-4-3-Etude d'éventuels enfants à charge.....	80
4-3-2-Appréciations personnelles sur l'ENMP.....	82
4-3-2-1-Opinions générales sur l'ENMP.....	82
4-3-2-2-Problèmes de l'ENMP.....	85
4-3-2-3-Suggestions.....	86
4-3-2-4-Autres caractéristiques des étudiants.....	87
4-3-2-4-1-Fréquentation de la bibliothèque.....	87
4-3-2-4-2-Achats de livres.....	88
4-3-2-4-3-Redoublement à l'ENMP.....	89
4-3-2-4-4-Préférence entre les systèmes de cours....	90
4-3-2-4-5-Opinions sur les modalités d'examen à l'ENMP	91
4-3-3-Perspectives d'avenir.....	92
4-3-3-1-Entrée dans la fonction publique.....	92
4-3-3-2-Installation dans le secteur privé.....	95
4-3-3-3-Spécialisation.....	99
4-3-4-Etude du budget des étudiants.....	102
5-PERSPECTIVES D'AVENIR.....	104
6-CONCLUSION.....	106
7-BIBLIOGRAPHIE.....	110

DEDICACES

Cette thèse est dédiée:

A MES GRANDS PARENTS PATERNELS

Vous avez quitté ce bas monde sans avoir eu la joie de nous connaître.

Votre sens de l'honneur, de la dignité et de la persévérance dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes nous ont été contées. Recevez à titre postum cet travail comme la consécration de vos prévisions pour un avenir prometteur pour vos descendants.

A MES GRANDS PARENTS MATERNELS

Qu'ils reçoivent ici la preuve de mon grand respect pour l'éthique de la personne humaine qu'ils ont toujours préservé.

A MON PERE

Par ta droiture, ton respect du prochain et de la chose d'autrui, ton goût du devoir bien fait, tu as par ton éducation façonné l'homme que je suis aujourd'hui. Trouves dans ce travail le témoignage de toute ma reconnaissance pour le sacrifice que tu as consenti.

A MA MERE

Toi qui a guidé mes premiers pas, toi qui a toujours plus que jamais été à mes côtés dans les moments les plus décisifs de mon évolution, ce travail te revient tout entier.

Qu'il soit pour toi une consolation et une revanche sur la vie.

A TOUS MES ONCLES

- Sékou KONATE
- Soumaïla KONATE
- Zoumana KONATE
- Bakary DIALLO
- Daouda DIALLO
- Karim DIARRA
- Ousmane DIARRA

Bref pour à tous ceux dont les noms ne figurent pas sur cette liste, qu'ils trouvent ici l'expression de tous mes respects.

A TOUTES MES TANTES

A MES FRERES ET SOEURS

Que ce travail soit pour chacun de vous un facteur d'émulation.

A TOUTE LA FAMILLE SIDY KONATE

Vous avez contribué de manière plus que louable à la réalisation de ce travail, grâce à votre sens inné de l'hospitalité et votre grande foi en Dieu.
Ce travail est à votre honneur.

A TOUS MES AMIS (ES)

- BARRY - BERTHE - BEYE - DIANE - DIAW - GUINDO - KEITA -
- KONATE - KONE - MALIKITE - TRAORE -

A TOUTE LA PROMOTION 1989

Tout particulièrement à Saïbalamine Doumbia
Mohamed H Traoré et Ibrahim G Traoré.

A TOUTES LES COPINES DE MADINA

REMERCIEMENTS

Tous mes remerciements aux membres du jury

A NOTRE PRESIDENT DU JURY:

Monsieur le Professeur ALIOU BA
Professeur en Ophtalmologie
Ancien Directeur Général de l'Ecole Nationale de
Médecine et de Pharmacie

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider
ce jury, malgré vos multiples occupations.

Tous les anciens et actuels étudiants de cette Ecole savent
ce que le Mali vous doit.

Votre sens du devoir et votre dévouement sans limite pour
notre Ecole et l'avvenir du Mali a forcé leur admiration.

Soyez sûr qu'ils n'oublieront jamais tout ce qu'ils vous
doivent.

Permettez-nous de vous adresser l'expression de nos
remerciements et de notre profonde reconnaissance.

AU PROFESSEUR AGREGE ISSA TRAORE:

Professeur agrégé en Radiologie
Directeur Général de l'Ecole Nationale de Médecine
et de Pharmacie
Chef du service de médecine nucléaire à l'Hôpital
National du Point G.

En acceptant de siéger à ce jury vous nous donnez encore
la preuve de la grande sagesse que vous ne cessez de
mettre au service de vos étudiants tant au sein de l'Ecole
que dans votre service hospitalier.

Trouvez ici l'expression de notre profonde gratitude.

AU PROFESSEUR AGREGE ABDOUL KARIM KOUMARE:

Professeur agrégé en Anatomie et en Chirurgie
Chef du service de Chirurgie "B" de l'hôpital du Point G
Responsable de la Cellule pédagogique de l'Ecole Nationale
de Médecine et de Pharmacie.

Nous avons toujours apprécié la clarté de votre
enseignement et la qualité de vos méthodes pédagogiques

Vous nous avez toujours donné votre concours quand
nous en avons besoin.

Nous vous prions de trouver ici le témoignage de notre
gratitude et de notre profond respect.

A NOTRE DIRECTEUR DE THESE LE DOCTEUR HUBERT BALIQUE:

Maître de conférence en Santé Publique
Conseiller technique au Ministère de la Santé.

Votre constance, votre persévérance, votre ardeur dans le
travail n'ont d'égaux que vos grandes qualités d'initiateur.

Nous ne saurions taire votre grande disponibilité à aider
vos étudiants en mettant à leur profit une culture
d'une rare facture.

Plus qu'un maître vous avez su par votre simplicité faire
disparaître les barrières pour devenir notre frère.

Si ce travail est une réussite, il est la traduction de
votre persévérance. Recevez ici le témoignage de toute mes
reconnaissances

Mes remerciements vont aussi aux:

AU PROFESSEUR BOUBACAR CISSE pour la contribution de qualité qu'il a apporté sur le plan technique, dans la perfection de ce document.

AU PROFESSEUR OGOBARA DOUMBO pour la disponibilité dont il a fait preuve, chaque fois que nous avons eu besoin de ses services lorsqu'il s'est agit de rentrer en possession de documents sous son couvert.

AU SECRETARIAT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT.

- Chapitre 1 -

INTRODUCTION

1.1 Importance du sujet

En 1989, l'École Nationale de Médecine et Pharmacie du Mali a fêté son XXème anniversaire.

Une telle échéance constitue dans la vie de toute institution une étape importante, car non seulement elle traduit le fait qu'elle a atteint sa pleine maturité, mais de plus sa place au sein du processus de développement du pays doit être considérée comme pleinement définie.

C'est pourquoi il nous a semblé utile de profiter de cet évènement pour essayer de tirer le bilan de ses 20 années d'existence.

Il serait prétentieux de la part d'un étudiant en médecine de vouloir effectuer la moindre évaluation de l'institution qui l'a formé, mais il peut être utile qu'il cherche à identifier, afin de les regrouper, un certain nombre d'éléments qui ont déterminé et qui déterminent encore cette institution.

Notre ambition s'est donc limitée à cela, en espérant que le fruit de notre travail pourra contribuer à éclairer certains aspects de la vie de notre école à laquelle nous nous sentons si étroitement liés.

1.2 Objectifs de la thèse

Les objectifs de ce travail sont :

- de rappeler les circonstances qui ont engendré la création de cette école de formation des cadres supérieurs de la santé et les différentes étapes qui ont ponctué son développement;
- de décrire son organisation administrative et ses modalités de fonctionnement;
- de présenter les étudiants qui la fréquentent;
- de quantifier les flux d'étudiants et leur évolution depuis sa création;
- de présenter son programme d'enseignement;
- d'étudier l'opinion des étudiants quant aux conditions de travail et de vie au sein de l'ENMP;
- de décrire les conditions d'apprentissage au sein de l'ENMP;
- d'identifier les difficultés que rencontrent les étudiants au cours de leur formation;
- d'essayer d'établir un rapprochement entre la formation reçue et les prestations que fournissent les médecins et pharmaciens qui sont sortis de l'établissement;
- d'avoir un aperçu des perspectives d'avenir des diplômés qu'elle produit;
- de faire quelques suggestions susceptibles d'améliorer les prestations de l'École.

1.3 Méthode utilisée

* Pour atteindre ces objectifs, nous avons procédé :

1°) A une enquête préliminaire auprès des responsables de l'établissement, sous forme d'entretiens, pour clarifier les circonstances historiques qui ont conduit à la création de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie et qui ont guidé son évolution.

Elle nous a permis de procéder à un recensement des travaux de l'Ecole, ainsi qu'à l'étude de ses relations extérieures.

2°) Au dépouillement des dossiers des étudiants lors de leur entrée à l'ENMP (en considérant tous les paliers du cycle d'étude de l'Ecole au cours de l'année 1989 - 1990) pour connaître leur profil individuel, tout en mettant l'accent sur des informations telles que leur milieu d'origine ou leur cursus scolaire.

Ces dossiers ont été mis à notre disposition par le Secrétariat de l'Ecole, afin que nous procédions à leur informatisation, selon un support qui figure en annexe 1 et à l'analyse des données ainsi recueillies.

Le dépouillement a porté sur un total de 750 dossiers.

3°) A une enquête de type "policier" pour retrouver les traces de tous les diplômés sortis de l'Ecole depuis sa création.

Celle ci nous a conduit à rechercher plusieurs membres de chaque promotion, afin de leur présenter une liste de leurs collègues et leur demander des précisions sur leurs fonctions au moment où l'on procédait à l'enquête.

Nous avons également du écrire en Côte d'Ivoire et en France, pour obtenir des informations complémentaires sur les sortants en cours de spécialisation dans cette même période.

4°) A une enquête auprès de l'ensemble des étudiants en cours de cycle (année scolaire 1990 - 1991) pour connaître leurs opinions sur les structures, le programme, la qualité de la formation reçue, les conditions d'apprentissage au sein de l'ENMP.

Cette enquête a porté également sur leurs suggestions quant aux mesures à prendre pour améliorer la formation au sein de l'Ecole et sur leurs projets d'avenir (notamment en ce qui concerne leur mode et lieu d'installation).

Un lot de questionnaires, dont un exemplaire figure en annexe 2 a été remis aux 12 responsables de classes, afin qu'ils les distribuent à chacun de leurs promotionnaires et qu'ils les récupèrent une fois remplis.

Sur un total de 751 étudiants ayant reçu un dossier, seulement 331 se sont acquittés de la tâche qui leur était demandée, et ceci malgré les multiples efforts que nous avons déployés pour rappeler aux étudiants qu'ils avaient reçu un questionnaire et pour les convaincre de bien vouloir le remplir.

* Ces enquêtes nous ont tout d'abord permis de développer les points suivants:

- Présentations des problèmes de santé, afin d'identifier les besoins du Mali dans le domaine de la formation des cadres supérieurs de la santé;

- Historique de l'ENMP;

- Son organisation générale et ses modalités de fonctionnement;

Elles nous ont ensuite conduit à présenter les étudiants qui fréquentent l'Ecole, avant de procéder à l'analyse des résultats issus du dépouillement des questionnaires recueillis.

Ont été abordés:

- Le devenir des sortants de l'ENMP;

- Le profil des étudiants qui fréquentent l'Ecole;

- Les opinions des étudiants quant à leur formation au sein de l'Ecole;

- Les conditions financières au sein desquelles vivent les étudiants;

- Les projets d'avenir des étudiants, après leur sortie de l'Ecole.

Elles nous ont enfin permis de dégager un certain nombre de recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration de la formation au sein de l'établissement.

- Chapitre 2 -

**LES BESOINS DU
SYSTEME DE SANTE
DU MALI**

2.1. Les problèmes de santé dont souffre la population malienne:

La situation sanitaire du Mali est préoccupante, en dépit des multiples efforts entrepris par le Ministère de la Santé depuis presque trois décennies. Cette situation est avant tout imputable au niveau de développement socio-économique du pays.

En effet, la faiblesse de la couverture géographique en services adaptés de santé, l'insuffisance des ressources allouées à la santé, combinées avec un environnement naturel des plus hostiles, favorisent l'éclosion de maladies infectieuses et parasitaires. Cet état est aggravé par des conditions d'hygiène précaires et un mauvais état nutritionnel des enfants.

Il en découle une situation sanitaire caractérisée par:

- un taux de mortalité infantile d'environ 125 pour 1000 (réf N°9);
- un taux de mortalité infanto-juvenile inquiétant, pouvant atteindre dans certaines zones 250 pour 1000 (réf N°9);
- la prédominance de certaines maladies infectieuses responsables de plus de 70% des décès d'enfants de 1 à 4 ans et pour lesquelles il existe des vaccins efficaces et des procédés thérapeutiques simples (réf N°9);
- l'existence de certaines endémies majeures dont le poids sur la mortalité et la morbidité est très élevé (paludisme, onchocercose, dracunculose);
- une accessibilité géographique des services de santé qui reste limitée à une faible partie de la population. La distance moyenne théorique à parcourir pour atteindre un centre de santé serait de 71 km, avec des disparités d'une région à l'autre (réf N°9);
- une espérance de vie à la naissance de l'ordre de 42 ans, ce qui est très faible par rapport à la moyenne mondiale et même africaine (réf N°9);
- un budget consacré à la santé qui s'est élevé en 1987 à 3 181 millions de franc CFA sur un total de 78 649 millions, soit seulement 4% du budget de l'Etat. Il s'agit en fait d'un budget composé essentiellement de salaires.

A tous ces problèmes de santé, il convient d'ajouter ceux qui semblent benins, mais qui sont susceptibles de s'aggraver et d'aboutir à des situations dramatiques et souvent irréversibles, si aucune intervention n'est entreprise pour les résoudre. Il s'agit notamment des complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couche responsables d'environ 25% des décès féminins enregistrés dans les services de santé, des hernies, des traumatismes, etc...

Face à cette situation, le Mali a élaboré une politique de santé s'intégrant dans sa politique globale de développement telle que définie par le gouvernement et faisant appel à une participation de la communauté pour plus d'autoresponsabilité.

S'inspirant des principes qui guident sa politique sociale et économique, le Mali a souscrit à la stratégie pour la réalisation de l'objectif de la santé pour tous en l'an 2000 prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour se faire, il a défini sa politique de santé qui est basée sur les principes suivants (réf N°9):

- 1) la santé est un droit fondamental de tout être et une finalité à atteindre;
- 2) les inégalités dans la situation sanitaire sont socialement inadmissibles et doivent être corrigées par une répartition équitable des ressources;
- 3) la santé est une fonction collective qui engage l'Etat vis à vis des citoyens;
- 4) l'autoresponsabilité du pays dans le domaine sanitaire doit être garantie dans le cadre d'une solidarité internationale permettant de surmonter les obstacles existants;
- 5) la santé est un élément indissociable du développement socioéconomique.

En d'autres termes, chaque citoyen, quel que soit le lieu où il se trouve, doit être en mesure de bénéficier d'un état de santé lui permettant de mener une vie socialement et économiquement productive.

2.2 La politique de santé au Mali:

A) La stratégie de développement sanitaire définie lors du premier séminaire national des travailleurs de la santé publique et des affaires sociales de l'année 1964 et réaffirmée lors du deuxième séminaire de Novembre 1978 a été adoptée par le Gouvernement, en tant que seule capable à terme de permettre à l'immense majorité de la population d'atteindre le niveau de santé le plus élevé possible. Ses éléments constitutifs sont les suivants:

- le développement des systèmes de santé;
- la promotion et le soutien au développement du système de santé;
- la mobilisation des ressources.

* Pour atteindre ces objectifs, la politique de santé du Mali s'appuie sur un système national structuré, de forme pyramidale à six niveaux, allant du niveau le plus périphérique, c'est à dire celui du village vers le niveau central.

Cette pyramide sanitaire se présente de la manière suivante:

a) au niveau central:

- les instances chargées de définir et de mettre en oeuvre la politique nationale:
 - .le Ministère et son cabinet
 - .les directions nationales et leurs divisions,
- les institutions chargées de la soutenir:
 - .l'Institut National de Recherche en Santé Publique
 - .les écoles de formation (l'Ecole Secondaire de la Santé créée en 1962, l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie ouverte en 1969, l'Ecole des Infirmiers du Point G et celle de Sikasso)
 - .la Pharmacie Populaire du Mali et l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques
 - .les Hôpitaux nationaux.

b) au niveau régional:

- les structures de mise en oeuvre de la politique nationale au niveau régional constituées par les directions régionales;
- les structures de référence pour chaque région que sont les sept hôpitaux régionaux, que compte actuellement le pays.

c) au niveau des 46 cercles et des 6 communes de Bamako se trouvent les centres de santé de cercle ou de commune composés d'un dispensaire, d'une P.M.I et d'une maternité, d'une unité d'hospitalisation, d'un bloc opératoire et d'un laboratoire d'analyses.

d) à l'intérieur des cercles et dans chacun des 285 arrondissements, existe un centre de santé d'arrondissement comprenant un dispensaire et une maternité P.M.I. Il bénéficie des prestations d'un infirmier qui assure la coordination de toutes les activités socio-sanitaires;

e) à l'intérieur des arrondissements, ont été créés des centres de santé de secteur (groupement d'environ 5000 habitants appartenant à un ensemble de 6 à 11 villages);

f) au niveau des villages ont été prévues des équipes de santé villageoises.

Le Mali dispose donc d'une succession de structures sanitaires, hiérarchisée mettant à la disposition des populations un dispositif de prestations sanitaires dont le niveau technique croit au fur et à mesure que s'élève leur niveau au sein de la pyramide.

Ainsi:

- Les structures de village et de secteur de base assurent la promotion des soins de santé primaire (S.S.P);
- les centres de cercle et d'arrondissement assurent la promotion des soins de santé secondaires (S.S.S) et le soutien des S.S.P;
- les structures nationales et régionales assurent la promotion des soins de santé tertiaires (S.S.T) et le soutien des S.S.S et des S.S.P.

Il est à préciser qu'il existe treize hopitaux parmi lesquels trois sont nationaux (Point G, Gabriel Touré, Kati), six sont régionaux (Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao) et les quatre autres restant sont des hopitaux secondaires (Markala, San, Diré, Nioro).

Ainsi peut-on constater que dès à présent un important retard existe entre les besoins du pays et le nombre de médecins disponibles.

Si l'on estime à 600 le nombre actuel de médecins maliens, en intégrant tous les titulaires du Doctorat en médecine présent sur le territoire ou en cours de formation de spécialité à l'étranger, et à 40 le nombre annuel moyen de nouveaux diplômés qui seront formés au cours des 10 prochaines années, le Mali disposera en l'an 2 000 d'un effectif de 1 000 médecins.

Si l'on admet que la population sera alors de l'ordre de 10 millions d'individus, notre pays aura alors atteint le seuil symbolique d'1 médecin pour 10 000 habitants.

* Après l'accession du Mali à l'indépendance en 1960 les différents gouvernements qui se sont succédés ont opté pour une intégration directe des diplômés dans la fonction publique et leur prise en charge par l'Etat.

25 ans plus tard, la situation économique s'est trouvée devant de telles difficultés que l'Etat malien a été contraint de mettre en place un Plan d'Ajustement Structurel.

L'une des principales mesures d'accompagnement de ce plan réside dans la réduction du nombre des travailleurs de la fonction publique et donc dans la limitation de ses recrutements.

C'est ainsi que de 1985 à 1990, ce ne sont que 25 jeunes médecins et 7 jeunes pharmaciens qui ont été recrutés par la fonction publique, soit respectivement 12,5 % et 7 % des nouveaux diplômés.

En 1990, il n'y a eu que 2 médecins recrutés, soit 3 % des sortants et aucun pharmacien.

Tableau 2: Répartition des effectifs de médecins et de pharmaciens sortant de l'ENMP par rapport au nombre d'emplois à promouvoir entre fin 1985 et début 1990 par l'Etat.

Année de recrutement	Eff med. sortant	Eff ph. sortant	Emplois à promouvoir	Nbre med. recrutés	Nbre ph. recrutés	Tot recrutés
1985-1986	42	14	15	10	3	13
1986-1987	24	5	9	7	2	9
1987-1988	21	6	3	1	2	3
1988-1989	44	37	5	5	0	5
1989-1990	69	39	2	2	0	2
Total	200	101	34	25	7	32

* Face à cette réalité , la définition d'une nouvelle politique de santé s'est imposée.

Sa principale caractéristique a été l'autorisation de l'exercice privé de la médecine et de la pharmacie.

Les textes régissant le secteur privé furent disponibles dès 1986.

Le secteur de la pharmacie fut beaucoup plus dynamique que celui de la médecine.

En l'espace de 4 ans, 90 pharmacies privées virent le jour au Mali, dont plus des 2/3 à Bamako.

Mais en ce qui concerne la médecine, le processus fut beaucoup plus lent.

Jusqu'au terme de l'année 1990, seuls une vingtaine de médecins s'étaient effectivement installés.

Cependant, diverses formes d'emplois des jeunes médecins ont vu le jour. Il s'agit:

- .de recrutements par l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS),
- .de recrutements par des organisations internationales (par exemple l'Unicef) ou par des Organisations Non Gouvernementales (par exemple " Care Mali "),
- .des recrutements par des Associations de Santé Communautaire (type Asacoba) ou mutualiste (type Mutec).

Il est également à remarquer qu'à la même période 6 jeunes médecins s'étaient installés en zone rurale en tant que médecins de Campagne. Cette formule nouvelle semble constituer une initiative particulièrement intéressante pour l'avenir du système de santé malien.

- Chapitre 3 -

**L'ECOLE NATIONALE
DE MEDECINE ET DE
PHARMACIE**

3.1 Historique

* Après son indépendance , la jeune République du Mali a défini une nouvelle politique de l'enseignement au cours de l'année 1962. La réforme qui l'a caractérisée s'avérait nécessaire, car après près de 70 années de colonisation, le bilan du système d'enseignement était très en dessous de ce que nécessitait le développement du pays . Les cadres moyens qualifiés faisaient défaut dans tous les domaines et les cadres supérieurs étaient extrêmement rares. La création de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie a constitué un des éléments fondamentaux de cette politique.

* Au moment de son accession à l'indépendance en 1960, le Mali ne disposait que d'une dizaine de docteurs en médecine formés en France et d'une trentaine de médecins africains, sortis de l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar. La population s'élevant à cette époque à cinq millions d'habitants, le Mali disposait alors de 1 médecin pour 125000 habitants.

Huit années après le départ de la France, cette insuffisance était très partiellement compensée par la présence de médecins étrangers, mais la couverture médicale, surtout des zones rurales, était encore très insuffisante.

De plus, on constatait que de nombreux étudiants envoyés à l'étranger pour suivre leur formation de médecin ne rentraient pas au Mali à la fin de leurs études, ce qui réduisait la rentabilité des investissements consentis par la patrie. Aux quelques rares diplômés qui revenaient au pays étaient confiés des postes de responsabilité au Ministère, dans les Hôpitaux et les directions régionales, tandis que les centres de santé de cercle ne disposaient pas de médecins. C'est ainsi qu'en 1975, 2 cercles sur 3 étaient encore tenus par des infirmiers.

Comme autres raisons, il semble que l'on puisse signaler que:

- de nombreux étudiants, acceptaient de suivre une formation médicale, sans avoir la moindre motivation pour ce métier, pour pouvoir uniquement bénéficier d'une bourse;
- les formations médicales à l'étranger étaient trop éloignées des réalités du Mali et posaient des problèmes d'insertion professionnelle, dans le contexte national après le retour des intéressés: l'une des grandes conséquences était le refus d'accepter une affectation en zone rurale;
- les formations données à l'étranger étaient très hétérogènes et à des diplômes identiques ne correspondaient pas toujours des compétences égales.

* C'est en vue de résoudre ces différents problèmes et dans le souci d'assurer une couverture sanitaire satisfaisante, qu'a été créée par la loi n° 68.26/ DL-PG-RM du 13 Juin 1968 l'Ecole Nationale de Médecine, de Pharmacie et de Dentisterie du Mali. Le décret n° 230/PG-RM du 30 Décembre 1969 délimitait les grandes lignes de son organisation. Elle était destinée à former des assistants médicaux, des assistants pharmaciens et des assistants dentistes, et cela en quatre ans.

* En 1971 les étudiants de l'ENMP entreprirent un mouvement de contestation, pour obtenir que l'école forme désormais des médecins et des pharmaciens à part entière. Leurs arguments s'appuyaient en grande partie sur le fait que les futurs médecins continuaient à être formés à l'étranger et qu'un tel système constituait une discrimination entre ceux qui restaient au Mali et les autres. Ils eurent gain de cause et l'ordonnance n° 37/C.M.L.N en date du 31 Juin 1973, modifia la loi précédente en ces termes: "Il a été créé à Bamako un établissement d'enseignement supérieur dénommé Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie, destiné à former des cadres supérieurs de la santé". La scolarité de l'Ecole sera portée à cinq ans par le décret n° 100/PG du 31 Juillet 1973 portant organisation de l'ENMP, qui à son tour se verra rectifier par le décret n° 31/PG-RM du 7 Février 1985 stipulant dans son article 5 que la durée de la scolarité de l'ENMP est de six ans.

Il convient de préciser que cette école forme actuellement des docteurs en médecine et en pharmacie, la section dentisterie n'ayant pas été ouverte jusqu'à ce jour.

3.2 Présentation

3.2.1 Description de l'E.N.M.P.

L'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie est située sur la colline du Point G, à proximité immédiate de l'Hôpital National du même nom.

C'est un complexe de dix bâtiments (voir plan n°1) qui a été entièrement construit sur financement de la coopération française et ce en trois temps.

* Dans un premier temps ont été construits:

- la direction de l'école;
- un amphithéâtre de 90 places, portant le nom du Professeur Pierre Pène,
- un bâtiment comprenant 5 bureaux, dont 2 salles de cours, 2 salles de travaux pratiques (une de biochimie et une de parasitologie) et une salle d'anatomie attenante à une morgue équipée d'une chaîne de froid et d'une fosse à formol;
- une cuisine et un réfectoire;
- un bâtiment d'hébergement de 28 chambres à 2 lits.

Ces travaux ont été achevés en 1969 et ont permis l'ouverture de l'établissement le premier Novembre 1969. L'inauguration de l'Ecole a été effectuée par le Président Modibo Keita en Novembre 1968.

- * Dans un second temps, en 1979, ont été construits:
 - un deuxième amphithéâtre de 300 places;
 - un second bâtiment technique comprenant: 2 salles de travaux pratiques, 3 salles de cours, 3 bureaux et 2 magasins;
 - un deuxième bâtiment d'hébergement comprenant 44 chambres à un lit.

* Le troisième temps a consisté en la construction d'une bibliothèque qui a été inaugurée le 15 juin 1987, par le Ministre français de la Coopération d'alors, Monsieur Michel Auriac.

3.2.2 Vocation de l'E.N.M.P

L'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie a pour vocation de former des médecins et des pharmaciens capables d'apporter des solutions aux problèmes réels de santé du pays.

Pour atteindre ce but, elle assure une formation soutenue sur six années, faite de théorie et de pratique dans les hôpitaux, les centres de santé, les laboratoires de recherche scientifique et en zone rurale. A partir de la sixième année, l'étudiant doit se consacrer à des stages pratiques et aux travaux de recherche entrant dans le cadre de l'élaboration de sa thèse de doctorat soit en médecine, soit en pharmacie. La soutenance de cette thèse doit se faire formellement en fin de sixième année et est la condition sinequanon pour l'obtention du diplôme requis.

La première promotion de l'E.N.M.P a bénéficié d'une formation de cinq ans et trois mois et les soutenances de thèse ont eu lieu en Décembre 1974

L'année scolaire 1973 - 1974 a vu l'ouverture de la section pharmacie, dont les premiers étudiants ont soutenu leurs mémoires en Décembre 1978.

En 1983 a été créé un troisième cycle formant des spécialistes, conformément aux directives que stipule le décret n° 65/ PG-RM du premier Mars 1983.

L'arrêté interministériel n° 4050/MEN-MSPAS du 8 Décembre 1983 portant application du dit décret, autorise la création de certificats d'études spéciales (C.E.S) en ophtalmologie et en dermato-leprologie à l'E.N.M.P. Deux autres C.E.S ont été créés ultérieurement, il s'agit des C.E.S de chirurgie et de santé publique.

3.2.3 Evolution des effectifs de l'Ecole

Tableau 3: Evolution des effectifs des étudiants en médecine depuis la création de l'Ecole.

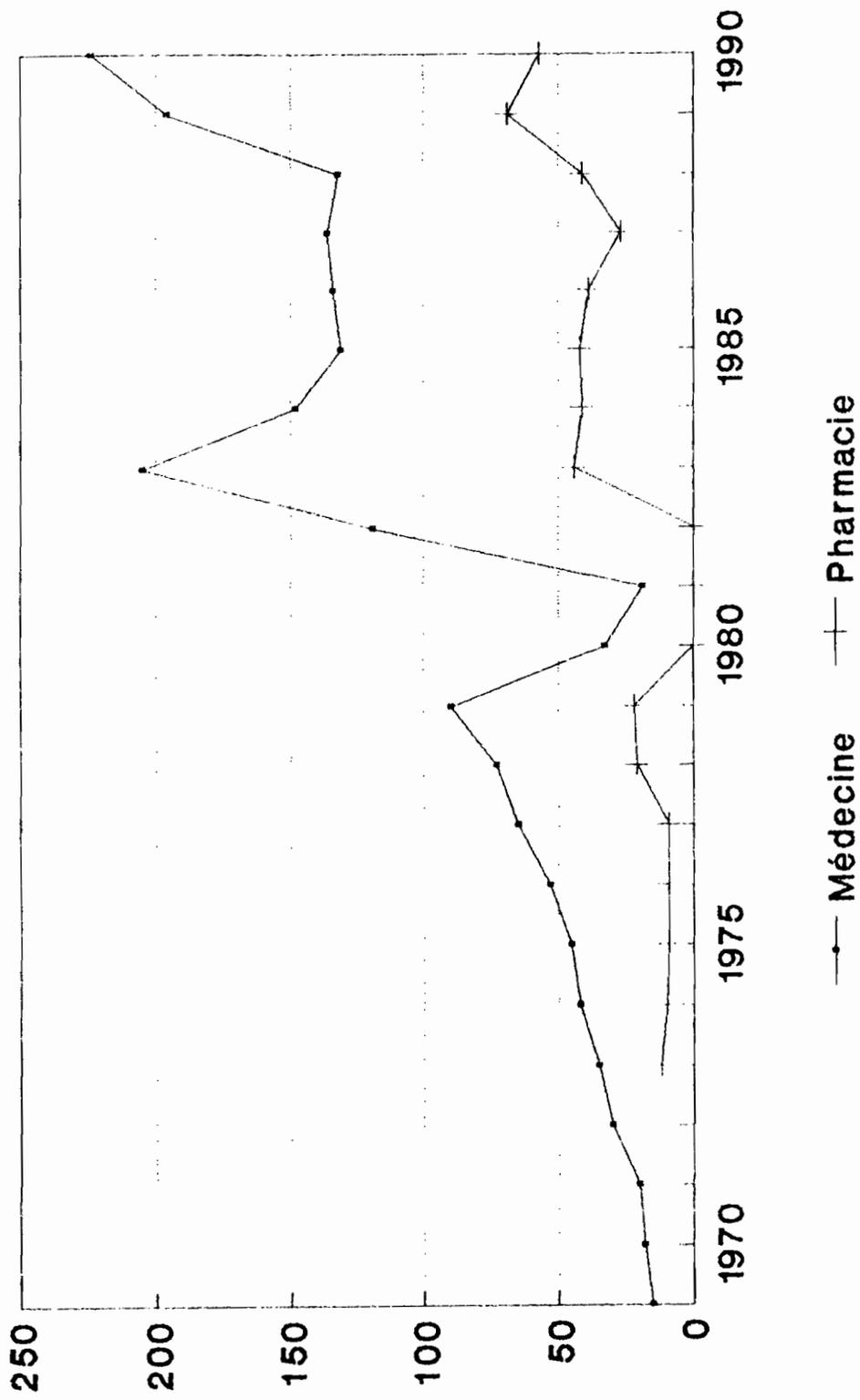
Années	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	TOTAL
1969/70	15	0	0	0	0	0	15
1970/71	18	8	0	0	0	0	26
1971/72	20	13	8	0	0	0	41
1972/73	30	17	13	8	0	0	68
1973/74	35	25	17	13	8	0	98
1974/75	42	29	25	17	13	0	126
1975/76	45	36	29	25	17	0	152
1976/77	53	31	36	29	25	0	174
1977/78	65	37	34	38	29	0	203
1978/79	73	34	38	34	37	0	226
1979/80	90	36	40	36	30	0	232
1980/81	33	58	40	41	29	0	201
1981/82	19	24	55	39	40	0	177
1982/83	119	8	27	55	37	0	246
1983/84	205	49	8	28	56	0	346
1984/85	148	78	48	20	23	0	317
1985/86	131	76	83	42	21	23	376
1986/87	134	50	85	72	42	21	404
1987/88	136	53	61	76	69	42	437
1988/89	132	82	52	50	78	69	463
1989/90	196	75	100	49	61	73	554
1990/91	224	82	96	75	48	58	583

Tableau 4: Evolution des effectifs des étudiants en pharmacie depuis la création de l'Ecole.

Années	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	TOTAL
1973/74	12	0	0	0	0	0	12
1974/75	10	5	0	0	0	0	15
1975/76	9	10	5	0	0	0	24
1976/77	9	11	10	5	0	0	35
1977/78	9	10	12	11	5	0	47
1978/79	21	9	10	13	10	0	63
1979/80	22	18	9	11	11	0	71
1980/81	0	22	16	10	10	0	58
1981/82	0	2	20	15	10	0	47
1982/83	0	0	7	18	14	0	39
1983/84	44	40	0	9	16	0	109
1984/85	41	37	39	6	5	0	128
1985/86	42	24	37	37	6	5	151
1986/87	39	23	24	37	37	6	166
1987/88	27	18	24	22	37	37	165
1988/89	41	22	19	23	22	26	153
1989/90	69	39	28	15	23	23	197
1990/91	57	50	35	27	15	23	207

Evolution des effectifs

Nombre d'entrées en 1ère année



ENMP

Au regard de ces chiffres, il apparait que le nombre des étudiants n'a cessé d'augmenter depuis l'ouverture de l'établissement. Il est à signaler que la baisse des effectifs pendant les années scolaires 1980/81 et 1981/82 a été le résultat de la suspension des élèves et étudiants, qui fit suite aux différentes grèves de 1979/80.

* De 1969 à 1991, l'ENMP a reçu un total de 1 963 étudiants en 1ère année de médecine et 452 étudiants en 1ère année de pharmacie.

Quant aux diplômes remis, ils se sont élevés de 1974 à 1989 à 472 doctorats en médecine et à 148 doctorats en Pharmacie.

3.3 Modalités de fonctionnement

L'organisation de l'École Nationale de Médecine et de Pharmacie est régie par le décret n°100/ PG du 31 juillet 1973 qui fait suite à l'ordonnance n°37/CMLN du 31 Juin de la même année, portant modification de la loi n°68-26/DL-RM du 13 juin 1968 qui a créé l'établissement.

L'École Nationale de Médecine et de Pharmacie est un établissement d'enseignement supérieur formant des cadres supérieurs de santé publique.

Elle peut avoir des relations de coopération avec toute institution nationale, étrangère ou internationale à vocation similaire.

L'école est placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'Education Nationale, qui veille au respect des conditions d'admission, de scolarité et de délivrance des diplômes.

La direction de l'École est assurée par un Directeur Général nommé par arrêté conjoint des Ministres chargés de l'Education Nationale et de la Santé Publique.

Depuis Juillet 1991, la direction de l'école est désignée à l'issue d'une élection à bulletin secret par l'ensemble du corps enseignant.

Elle comprend désormais:

- .un Directeur général, qui est médecin;
- .un Directeur adjoint.

3.3.1 Le personnel:

Le personnel de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie est constitué par:

- * le personnel de direction comprenant:
 - le Directeur Général;
 - le Directeur Adjoint;
 - un Secrétaire Général;
 - un Econome.
- * le corps enseignant;
- * le personnel de bureau;
- * le personnel de la bibliothèque;
- * et le personnel du service d'entretien.

3.3.1.1 Le personnel de direction:

Le Directeur Général et le Directeur Adjoint sont nommés par arrêté conjoint des Ministres chargés de l'Enseignement Supérieur et de la Santé Publique à la différence du Secrétaire Général, qui est nommé par arrêté du seul Ministre de l'Education Nationale. Leurs attributions sont définies comme suit:

a) le Directeur Général: Il est le chef de l'établissement et à ce titre, il a tout pouvoir pour diriger l'ensemble des activités de l'école. Il a pour fonctions:

- l'administration et la gestion de l'établissement;
- l'organisation générale de l'enseignement conformément aux programmes;
- la gestion des biens mobiliers et immobiliers de l'école;
- la constitution d'un dossier d'étude pour chaque étudiant, dossier devant être mis à jour de façon régulière, durant toute la période de scolarité de l'étudiant;
- l'élaboration d'un rapport annuel de fonctionnement.

Le Directeur Général bénéficie pour cela des conseils du Directeur Adjoint, du Secrétaire Général et de l'Econome.

b) le Directeur Adjoint : Il est chargé principalement des affaires pédagogiques et de l'organisation des stages dans les différentes formations sanitaires et à ce titre, il occupe les fonctions de Directeur des études. Il représente le Directeur Général en cas d'absence.

c) le Secrétaire Général: Son rôle principal est de veiller sur les problèmes administratifs. Il est le chef du secrétariat de l'établissement et assure aussi le secrétariat des différents conseils. Il est l'organisateur des activités de l'Ecole.

Depuis 1991, le Secrétariat de l'ENMP est informatisé.

d) L'Econome: il est nommé par arrêté interministériel du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre des Finances. Il doit s'occuper de la gestion financière et matérielle de l'Ecole, sous l'autorité du Directeur Général.

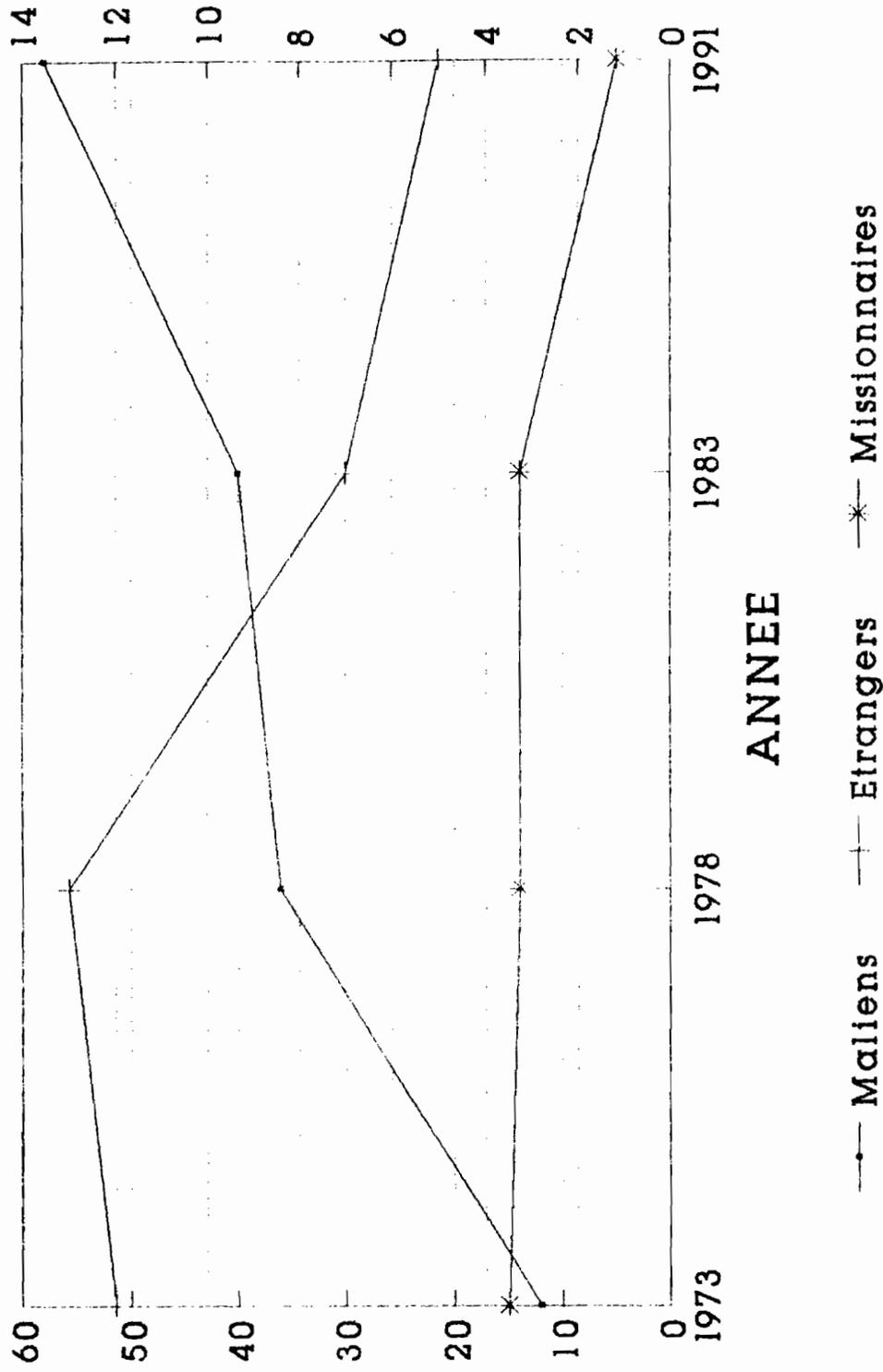
3.3.1.2 Le corps enseignant:

Il a subi une augmentation notable en une vingtaine d'année. Cette évolution est sensible à travers le tableau qui suit:

Tableau 5: Evolution du nombre d'enseignants et de leurs caractéristiques entre 1973 et 1991.

PROFESSEURS	1973/74	1977/78	1982/83	1990/91
Maliens	5	6	19	23
Etrangers	2	3	3	2
Missionnaires	13	9	14	5
CHEFS DE CLINIQUES				
Maliens	7	19	15	21
Etrangers	10	0	1	2
Missionnaires	2	5	0	0
CHARGES DE COURS				
Maliens	0	11	6	14
Etrangers	0	10	3	1
TOTAL				
Maliens	12	36	40	58
Etrangers	12	13	7	5
Missionnaires	15	14	14	5
TOTAL	39	63	61	68

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS DE 1973 A 1991



ENMP

Pour l'année académique 1990/91, le corps enseignant était constitué de la façon suivante:

Tableau 6: Répartition du corps enseignant à plein temps selon les DER en 1990-91

	Prof Agrégés	Assistants Chef de Clinique	Maitres Assist	Docteur d'Etat es Science	Docteur 3è cycle Science	Total
D.E.R de chirurgie	7	11	0	0	0	18
D.E.R de médecine	12	4	0	0	0	16
D.E.R de sc Fond	3	4	1	2	5	15
D.E.R de Sté Publ	2	4	0	0	0	6
D.E.R de Sc Pharm	1	0	4	0	1	6
Total	25	23	5	2	6	61

Quant aux personnel enseignant à temps partiel, il se composait comme suit:

Tableau 7: Caractéristiques du corps enseignant à temps partiel en 1990-91.

	NATIONAUX	ETRANGERS	TOTAL
* Personnes ressources	12	3	15
* Chargés de cours	11	0	11
* Prof. missionnaires	0	5	5
TOTAL	23	8	31

Signalons que les 61 enseignants qui sont utilisés à plein temps le sont dans le cadre de 5 Départements d'Enseignement et de Recherche (D.E.R). Il s'agit des:

- D.E.R de chirurgie et spécialités chirurgicales;
- D.E.R de médecine et spécialités médicales;
- D.E.R de sciences fondamentales;
- D.E.R de santé publique;
- D.E.R de sciences pharmaceutiques.

Il est aussi remarquable de constater que le nombre de professeurs missionnaires a fortement baissé en 1991.

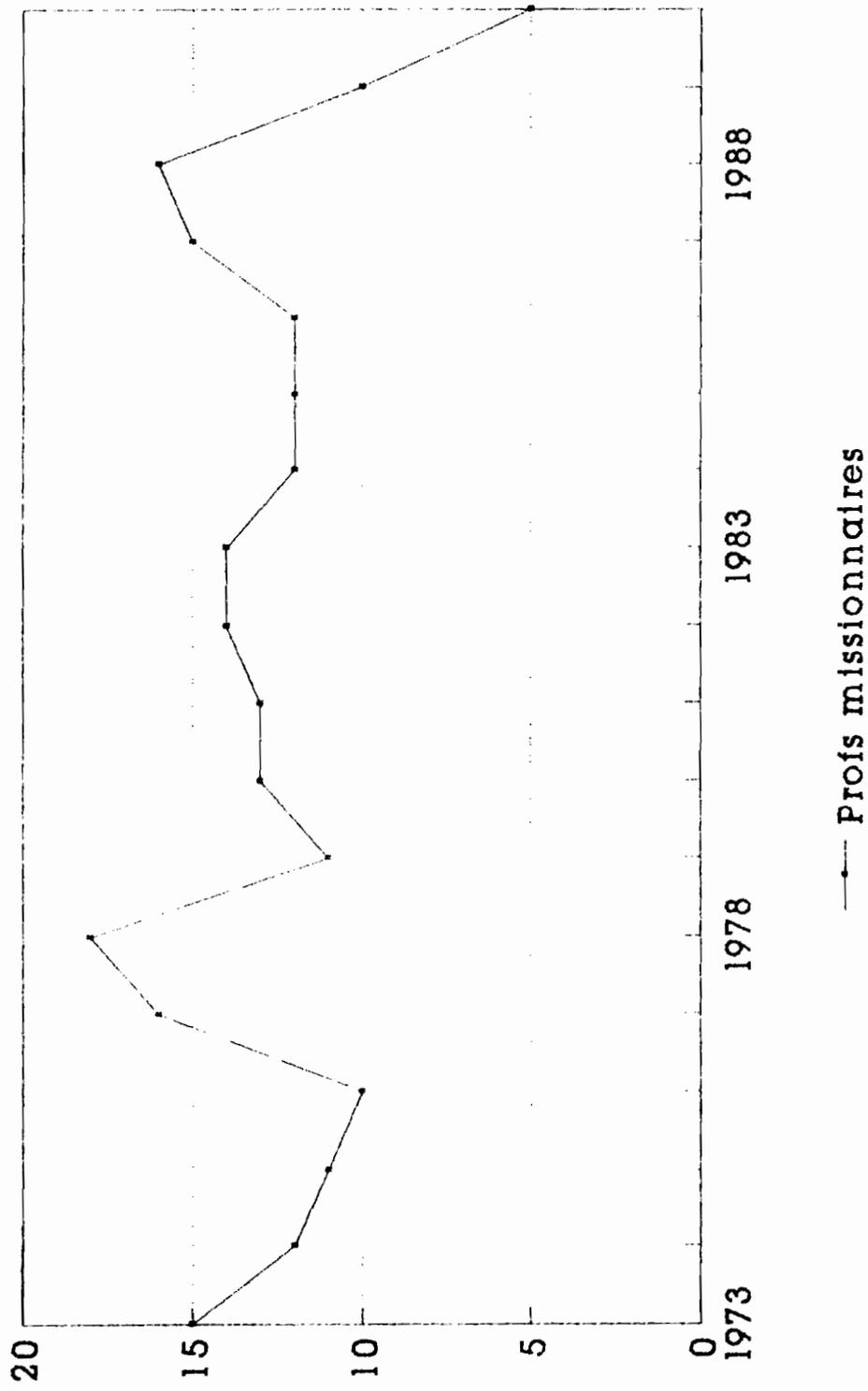
Tableau 8: Evolution du nombre de professeurs missionnaires de 1973 à 1990.

ANNEE	PROFESSEURS MISSIONNAIRES
73/74	15
74/75	12
75/76	11
76/77	10
77/78	16
78/79	18
79/80	11
80/81	13
81/82	13
82/83	14
83/84	14
84/85	12
85/86	12
86/87	12
87/88	15
88/89	16
89/90	10
90/91	5

Ainsi, après 20 ans d'activités, l'Ecole dispose t-elle d'un pool très étoffé de formateurs.

L'assistance technique permanente ou temporaire qui lui a permis de démarrer a pris progressivement une place marginale et on peut dire qu'à ce jour l'Ecole a pratiquement atteint son autonomie en ressources humaines.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PROFESSEURS MISSIONNAIRES DE 1973 A 1990



ENMP

3.3.1.3 Le personnel de bureau:

Ce personnel s'occupe surtout de la bonne marche de l'administration.

Sa composition est retrouvée dans le tableau qui suit:

Tableau 9: Composition du personnel de bureau à la date du 28 février 1991

QUALIFICATIONS	EFFECTIF
*Rédacteur Administratif	1
*Adjoint Service Administratif	1
*Secrétaire de Direction	1
*Secrétaire Médicale	1
*Adjoint Service Comptabilité	1
*Secrétaire Dactylo	1
*Bibliothécaires	2
*Comptable	1
TOTAL	9

3.3.1.4 Le personnel d'entretien:

Il s'occupe essentiellement de l'entretien des locaux, du matériel de travail logistique, ainsi que de la cuisine de l'établissement. Il comprend 22 personnes:

Tableau 10: Composition du personnel d'entretien à la date du 28 février 1991.

QUALIFICATIONS	EFFECTIF
*Manoeuvres	5
*Contre maître génie civil	1
*Chef cuisinier	1
*Cuisiniers	2
*Chauffeurs mécaniciens	5
*Chauffeurs	2
*Blanchisseurs	2
*Boys	2
*Aide cuisinière	1
*Ronéotypiste	1
TOTAL	22

En complément de ces différents agents, l'Ecole dispose d'1 infirmier d'Etat et de 2 techniciens chimistes qui travaillent aux laboratoires d'analyse.

3.3.2 Les conseils:

Il est institué auprès de l'établissement: un conseil de perfectionnement, un conseil éducatif, un conseil pédagogique et scientifique et un conseil des professeurs.

a) Le conseil de perfectionnement:

Il est chargé de l'examen de toutes les questions relatives à l'amélioration et à l'adaptation continue de la formation des étudiants. Il est composé de:

- un représentant du Ministre de l'Education Nationale, qui en est le président;
- un représentant du Ministre des Finances;
- un représentant du Ministre de la Santé Publique;
- un représentant du Ministre du Travail;
- le Directeur National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- le Directeur National de la Santé Publique;
- le Directeur Général de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie;
- le Directeur Adjoint de l'Ecole;
- l'ensemble du corps enseignant.
- deux représentants élus des étudiants de l'Ecole.

b) Le conseil éducatif:

Il est saisi de toutes les questions de discipline. Il est habilité à régler tous les conflits liés à la scolarité qui peuvent surgir dans la vie de l'établissement.

Le conseil éducatif organise aussi les loisirs et les activités culturelles au sein de l'établissement. Il est composé par:

- le Directeur Général qui le préside;
- le Directeur Adjoint;
- l'Econome;
- un représentant élu du corps des enseignants;
- un représentant élu des étudiants;
- l'Inspecteur Général à la Jeunesse et aux Sports;
- un représentant de l'Association des Parents d'Elèves.

c) Le conseil pédagogique et scientifique:

Il s'occupe de toutes les questions d'enseignement et de recherche. Il est constitué par:

- le Directeur Général qui en est le président;
- le Directeur Adjoint;
- les responsables des Départements d'Enseignement et de Recherche.
- le responsable de la cellule pédagogique.

d) Le conseil des professeurs:

Il est chargé de veiller à la bonne marche des études. Il est composé par:

- le Directeur Général qui le préside;
- le Directeur Adjoint;
- l'ensemble du corps enseignant.

Il se réunit chaque fois que le besoin se fait ressentir, pour discuter des grandes orientations de l'Ecole et pour délibérer après les examens de fin d'année.

3.3.3 Les lieux de stage:

L'ENMP dispose de 3 types de structures destinées à accueillir les étudiants lors de leurs stages pratiques. Il s'agit:

- des hôpitaux de Bamako et de Kati;
- des autres institutions du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales présentes à Bamako;
- des Centres de Recherche et de Formation en Santé Rurale (CRFSR).

Pendant plusieurs années, l'Ecole a organisé par ailleurs de grandes enquêtes sur le terrain, qui ont permis d'offrir aux étudiants des lieux de stage privilégiés.

a) Les hôpitaux:

Les étudiants en médecine sont tenus d'effectuer des stages hospitaliers qui sont principalement localisés à l'Hôpital du Point G, à l'hôpital Gabriel Touré et à l'Hôpital de Kati.

Quant aux Hôpitaux régionaux, ils ne peuvent accueillir que les stages effectués pendant les vacances scolaires ou en 6ème année de médecine.

b) Les autres institutions du MSP/AS:

Il s'agit essentiellement :

- . de l'Institut Marchoux;
- . de l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale Africaine (IOTA);
- . de la Division Epidémiologie et Prévention (DEP);
- . du centre de la Médecine Scolaire et Sportive;
- . les Centres de Santé Communautaires (CSCOM) du District;
- . de l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP);
- . du Laboratoire Central;
- . du Centre National de Transfusion Sanguine.

c) Les C.R.F.S.R;

* L'ENMP a été à l'origine de la création du premier Centre de Recherche et de Formation en Santé Rurale à Kolokani.

Dès Mars 1976, les étudiants en quatrième année de médecine ont commencé à se rendre dans l'arrondissement de Massantola (Cercle de Kolokani), pour apprendre à identifier les réalités du terrain et s'initier aux principes de l'action sanitaire dans les villages. Encadrés par un Assistant Technique français qui vivait en permanence dans le village de Massantola, ils étudiaient principalement les conditions de mise en oeuvre des Soins de Santé Primaires.

* A partir de 1979, le centre se déplaça dans la ville de Kolokani (11 000 habitants), afin de permettre aux étudiants de découvrir les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un Centre de Santé de Cercle et de s'initier aux tâches d'un Médecin Chef de cercle.

Par ailleurs les étudiants ont continué à se rendre dans les villages pour y bénéficier également d'une initiation à l'étude du milieu et aux Soins de Santé Primaires.

* Alors que jusqu'à présent les étudiants étaient hébergés chez l'habitant (à Massantola) ou dans les bâtiments de location (à Kolokani), la construction de locaux fut entreprise en 1981.

L'idée de la Direction de l'ENMP était alors de créer progressivement trois autres centres qui permettraient d'accueillir les étudiants tout au long de leurs études. Etaient prévus:

- un centre dans la zone de Sikasso;
- un centre en zone sahélienne;
- un centre dans la zone de Kayes.

Ainsi les étudiants auraient pu travailler d'un centre à l'autre de la deuxième année à la cinquième année.

La création de ces quatre centres devaient avoir pour avantages:

- . d'éviter la saturation d'une seule et unique zone;
- . de permettre d'accueillir chaque année tous les étudiants concernés;
- . de faire découvrir les diverses réalités des zones rurales maliennes, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

* En 1982, le CRFSR fut rattaché à l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) nouvellement créé. Cela ne changea rien dans les activités de formation, le nouveau directeur du centre travaillant de concert avec les enseignements de l'ENMP.

* L'INRSP poursuit l'idée première de l'ENMP et ouvre successivement les centres de Sélingué (1984), Gossi (1985) puis Bandiagara (1987).

L'ouverture d'un cinquième centre est en projet à Manantali depuis plusieurs années.

d) Les grandes enquêtes organisées par l'ENMP:

Ayant manifesté de façon concrète son ouverture sur le monde rural par la création du Centre de Kolokani, l'ENMP a poursuivi son élan en organisant de grandes enquêtes à son initiative propre ou à la demande de services techniques.

Ces enquêtes avaient de multiples avantages. Outre le fait qu'elles contribuaient à la publication de données scientifiques de haut niveau, elles permettaient aux étudiants de participer activement à la réalisation d'activités de santé publique essentielles, sous la direction de leurs professeurs.

Par ailleurs, les semaines passées dans les villages les plus reculés du Mali leur permettaient de renforcer leur degré de connaissance de leur propre pays.

Les plus importantes de ces enquêtes ont été effectuées:

- en 1978 dans l'arrondissement central de Kolokani;
- en 1979 dans l'arrondissement de Djidiéni (Cercle de Kolokani);
- en 1980 dans la zone inondée par la mise en eau du barrage de Sélingué;
- en 1981 dans les Cercles de Kita, Bafoulabé et Kéniéba (KBK).

A titre d'exemple la plus importante de toutes, a été l'enquête KBK qui a mobilisé à travers la région de Kayes pendant 33 jours une quarantaine d'étudiants et une vingtaine d'enseignants.

D'un coût de l'ordre de 60 millions de Francs Malien, elle a permis au premier Projet de Développement Sanitaire financé par la Banque Mondiale de disposer d'une évaluation de l'état de santé de la population avant le démarrage du projet.

Depuis lors l'ENMP a participé à de multitudes d'autres enquêtes.

3.3.4 Régime des études:

3.3.4.1 Conditions d'admission:

a) Les étudiants de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de nationalité malienne sont recrutés de deux façons:

* Sur titre: pour être admis sur titre, l'étudiant doit remplir les conditions suivantes:

- jouir de ses droits civiques;

- être apte physiquement pour l'exercice des fonctions médicales et pharmaceutiques;
- être âgé de 24 ans au plus;
- être titulaire du baccalauréat malien de l'enseignement secondaire (série SBT ou SET) ou d'un diplôme équivalent.

* Sur concours professionnel: sont autorisés à se présenter à ce concours les infirmiers d'Etat, les Sages femmes, les techniciens sanitaires et les laborantins servant dans le secteur public. Le candidat doit être âgé de 40 ans au plus.

b) L'accès des étudiants étrangers à l'Ecole se fait sous deux formes:

- soit par l'entremise des divers organismes de coopération (bilatéraux, multilatéraux et internationaux); les étudiants sont alors présentés par ces institutions qui leur accordent une bourse et supportent leurs frais de scolarité.
- soit par inscription individuelle; ils sont alors à la charge de leur famille.

Ils sont cependant soumis aux mêmes critères d'âge et de validité de leurs diplômes que leurs collègues maliens pour leur recrutement.

Les frais d'inscription à l'ENMP qui leur sont demandés s'élevaient à 250 000 francs CFA par an.

3.3.4.2 Scolarité:

La durée de la scolarité à l'ENMP, qui était à l'origine de cinq ans, a été portée à six ans par le décret n°31/PGRM du 7 février 1985. Son extension à sept ans pour la médecine est à l'étude depuis plusieurs années.

3.3.4.3. L'enseignement:

L'enseignement comporte deux volets; un théorique et un pratique, qui constituent l'assise fondamentale de la formation à l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie.

L'enseignement théorique comporte des cours magistraux, des cours spéciaux, des conférences et des séminaires.

L'enseignement pratique est quant à lui axé sur des séances de travaux pratiques et sur les différents stages que l'étudiant effectue dans les formations socio-sanitaires. Par ailleurs des stages d'initiation à l'épidémiologie et à la santé publique sont organisés soit dans le cadre du C.R.F.S.R (Centre de Recherche et de Formation en Santé Rurale) de Kolokani soit dans divers lieux du territoire. Ces stages sont obligatoires.

Pour l'organisation des cours et des travaux pratiques, les distributions par année en nombre d'heures et par matière sont précisées dans les tableaux suivants:

a) La section médecine: (réf n°4)

* 1ère ANNEE MEDICINE

COURS THEORIQUES ET TRAVAUX PRATIQUES
HEURES DE COURS DE HEURES DE TP

25	75	Anatomie
	75	Physiologie
	90	Histologie, Embryologie, génétique
30	90	Biochimie
30	80	Chimie Générale, Minérale et Organique
20	100	Physique Biophysique
		Mathématique (préparation à l'étude des statistiques, application à l'épidémiologie)
	75	Initiation générale à la santé publique
	110	Sémiologie Médicale
	110	Sémiologie Chirurgicale
	75	Biologie - Cytologie
105	945	TOTAL

* 2ème ANNEE MEDICINE

COURS THEORIQUES ET TRAVAUX PRATIQUES
HEURES DE COURS DE HEURES DE TP

20	60	Anatomie
20	75	Physiologie
20	60	Parasitologie
	40	Santé Publique - Hygiène du milieu
40	30	Microbiologie
15	20	Immunologie
	90	Sémiologie Médicale
	80	Sémiologie Chirurgicale
	20	Petite Chirurgie
115	475	TOTAL

* 3ème ANNEE MEDECINE

COURS THEORIQUES ET TRAVAUX PRATIQUES	HEURES DE COURS	HEURES DE TP
Gynécologie	20	
Pathologie Médicale	160	
Pathologie Chirurgicale	120	
Hématologie	20	15
Pharmacologie	60	20
Microbiologie	25	35
Santé Publique (Epidémiologie-Biostatistique)	60	16
Médecine Opératoire	30	
Petite Chirurgie	20	
Pédiatrie - Puériculture	60	
Santé Publique	36	
Obstétrique	80	
TOTAL	691	86

* 4ème ANNEE MEDECINE

COURS THEORIQUES ET TRAVAUX PRATIQUES	HEURES DE COURS	HEURES DE TP
Obstétrique	80	
Pédiatrie - Puériculture	60	
Pathologie Médicale	120	
Pathologie Chirurgicale	120	
Thérapeutique	60	
Santé Publique	80	
Anatomie Pathologie	60	20
Cancérologie	40	
TOTAL	620	20

* 5ème ANNEE MEDECINE

COURS THEORIQUES ET TRAVAUX PRATIQUES	HEURES DE COURS	HEURES DE TP
Médecine Tropicale	40	
Ophtalmologie	40	
Oto-Rhino-Laryngologie	40	
Dermato-Vénéro-Léprologie	40	
Stomatologie	20	
Radiologie	60	
Psychiatrie	30	
Médecine Légale	30	10
Médecine du travail	30	
Réanimation	25	
Psychologie et Sociologie	30	
Santé Publique et Economie de la santé	60	
Anglais scientifique	20	
Thérapeutique	30	
TOTAL	495	10

b) La section Pharmacie: (réf n°4)

* 1ère ANNEE PHARMACIE

COURS THEORIQUES TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGES	HEURES DE COURS	SEANCES DE TP ET TD
Notions de Mathématique appliquées aux sciences expérimentales	40	12
Physique	40	12
Notions de Chimie Organique	40	
Chimie générale et Chimie minérale	40	40
Botanique générale	25	12
Zoologie et Biologie animale	25	12
Notion de Pharmacie galénique, de législation pharmaceutique et d'orientation Professionnelle	20	
TOTAL	230	88

* 2ème ANNEE PHARMACIE

ENSEIGNEMENT THEORIQUE	TEMPS EN HEURE	SEANCES
Physique	40	
Chimie Organique	40	
Biologie végétale	30	
Physiologie générale	20	
Anatomie et Physiologie humaine	40	
Chimie analytique	40	
Chimie générale et minérale	40	
Cryptogamie	20	
ENSEIGNEMENT DIRIGE		16
ENSEIGNEMENT PRATIQUE		12
TOTAL	270	28

* 3ème ANNEE PHARMACIE

ENSEIGNEMENT THEORIQUE	TEMPS EN HEURE
Pharmacie chimique	40
Chimie analytique	40
Biochimie générale	40
Pharmacodynamie générale	20
Pharmacie galénique	40
Anatomie et Physiologie humaine	40
Matière médicale	40
Elément de Sémiologie et Pathologie humaine	20
TOTAL	280

* 4ème ANNEE PHARMACIE

ENSEIGNEMENTS THEORIQUE, PRATIQUE ET ENSEIGNEMENT DIRIGE	HEURES DE COURS	SEANCES DE TP ET TD
Notions de Mathématiques appliquées aux Sciences expérimentales	40	
Matière médicale	40	
Microbiologie	40	12
Parasitologie	20	10
Hygiène	20	
Toxicologie	40	12
Pharmacodynamie	40	12
Pharmacie galénique	40	24
Hydrologie	20	
Législation pharmaceutique	20	
Biochimie générale	40	12
TOTAL	360	82

* 5ème ANNEE PHARMACIE

ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE	HEURES DE COURS	SEANCES DE STAGE ET TP
A.* Tronc commun		
- Secourisme et protection civile	10	5
- Gestion et Comptabilité	10	
- Législation	10	
- Diététique et Nutrition	10	
- Pharmacologie appliquée	15	
B.* Option Biologie		
- Biochimie et Immunologie	45	
- Chimie analytique appliquée Biochimie	15	
- Toxicologie	15	5
- Hématologie	15	1 mois
- Bactériologie et Virologie	15	10
- Parasitologie et Mycologie	25	10
- Pathologie générale	25	
C.* Option Officine		
- Contrôle des médicaments	15	
- Pharmacotechnie appliquée	15	5
- Bromatologie	10	
- Hydrologie et Toxicologie	10	5
- Hygiène et Santé publique	20	
- Phytopharmacie et Zoopharmacie	15	
- Eléments de Biochimie clinique	15	
TOTAL	370	

* D'une manière générale les étudiants de la 2ème à la 5ème année ont des stages les matins et suivent leurs cours les après-midi. Leur programme de stage a été élaboré de la façon suivante:

ANNEE	MEDECINE	PHARMACIE
1ère	Soins infirmiers TP anatomie Biophysique	TP chimie TP botanique Stage labo
2ème	Chirurgie Médecine Hygiène Labo grandes endémies Santé publique TP bactériologie TP parasitologie	TP chimie TP botanique Labo Officine
3ème	Stomatologie Radiologie Dermatologie P.M.I Ophtalmologie Neurologie O.R.L TP Hématologie Santé publique	TP Bactériologie TP Chimie Labo Officine
4ème	Chirurgie Médecine Pédiatrie Santé publique	TP Bactériologie Labo Officine
5ème	Médecine Chirurgie Gynéco-Obstétrique Pédiatrie Santé publique	TP Hématologie Labo Officine

Il est à rappeler que tous les étudiants sans exception sont tenus de faire 45 jours de stage pendant les grandes vacances. Ces stages sont obligatoires et doivent être validés au même titre que ceux pratiqués au cours de l'année scolaire.

* Les stages de santé publique, sont organisés d'une façon particulière: les étudiants se rendent en effet par petit groupe d'une vingtaine de personne sur le terrain. Ils y restent pendant toute la durée de leur stage.

SECTION MEDECINE

	CENTRES D'INTERET	DUREE EN JOURS	LIEU
2ème	Connaissance du milieu	10	CRFSR
3ème	Epidémiologie	15 - 21	Ensemble Mali
4ème	Action de santé	15	CRFSR
5ème	Planification et gestion	15	Ens.Mali

SECTION PHARMACIE

	CENTRES D'INTERET	DUREE EN JOURS	LIEU
5ème	Santé publique	15	Ensemble Mali

* L'assiduité à tous les cours et travaux dirigés ainsi que la participation aux stages sont obligatoires; elle conditionne le bon déroulement des études qui sont couronnées par la rédaction et la soutenance d'une thèse de doctorat. Il en est de même, pour les quarante cinq jours de stage pendant les grandes vacances: l'étudiant est alors libre de les réaliser dans la formation sanitaire de son choix.

* La préparation de la thèse:

Elle constitue le travail final, débouchant sur l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou en pharmacie. Cette thèse ne peut être envisagée que lorsque l'étudiant est admis à ses examens de cinquième année. Il peut alors commencer les démarches auprès des encadreurs de l'ENMP à la recherche d'un sujet. Les recherches, la confection et la soutenance de la thèse se font dans un intervalle de temps d'au moins quinze mois.

3.3.4.4 Les Départements d'Enseignement et de Recherche (DER):

Les enseignants de l'ENMP sont repartis entre 5 DER, qui ont la charge de coordonner les enseignements qui leur sont propres. Il s'agit des DER de:

- . Médecine et Spécialités;
- . Chirurgie et Spécialités;
- . Sciences fondamentales;
- . Santé publique;
- . Sciences pharmaceutiques;

3.3.4.5 Spécialisation:

L'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie forme actuellement des spécialistes. Ce cycle de formation a été ouvert, suite au décret n°65/PGRM du premier Mars 1983. Il est sanctionné par des certificats d'études spéciales (C.E.S). Ce cycle de formation est ouvert aux médecins et pharmaciens du secteur public, ayant au moins derrière eux, trois années de service effectif au Mali.

Le recrutement est annuel et l'âge limite pour se présenter est fixé à 45 ans révolus.

La durée de la formation en vue de l'obtention d'un diplôme de spécialiste est de 4 ans. Une année de formation en cours de spécialisation est prévue à l'étranger, dans un pays mieux équipé en matériel, pour un stage d'imprégnation aux techniques nouvelles.

L'enseignement comporte outre les cours théoriques, des enseignements pratiques et des stages. Ces stages qui s'effectuent dans les formations sanitaires constituent la partie pratique et sont obligatoires. Les notes de stage rentrent en ligne de compte dans les examens de fin d'année. Sont également pris en compte, les notes des différents contrôles de connaissances auxquels sont continuellement soumis les candidats. Le passage dans l'année supérieure est subordonné au succès aux examens de fin d'année.

Le candidat à un C.E.S a droit à deux redoublement au cours de sa scolarité. Il n'est pas autorisé à tripler une année.

L'enseignement est donné par des professeurs spécialistes exerçant dans les institutions sanitaires nationales ou étrangères.

Quatre C.E.S ont vu le jour pour le moment; il s'agit des C.E.S:

- d'ophtalmologie;
- de dermatologie;
- de chirurgie générale;
- et de santé publique.

3.3.5 Internat et Restaurant:

a) L'internat:

C'est une institution qui occupe une grande place au sein de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie. Il est en principe destiné aux étudiants qui sont en première année et ceux qui sont en année de thèse, cela en fonction des places disponibles. Les bénéficiaires doivent s'acquitter du paiement d'une somme de 1500 FCFA par mois, pour l'entretien de leurs chambres.

b) Le restaurant:

Le restaurant de l'Ecole a été mis en gérance libre et confié à une personne privée. Chaque étudiant qui s'inscrit au restaurant doit s'acquitter d'une somme de 9000 F CFA par mois, qui lui permet de bénéficier d'un déjeuner et d'un diner par jour. L'inscription au restaurant est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une chambre à l'internat. Il est ouvert pendant l'année scolaire d'Octobre à fin Juin.

3.4 Projet de création d'un C.H.U

Jusqu'à présent, l'ENMP envoie ses étudiants en stage dans les hôpitaux sans qu'ait été défini le moindre cadre institutionnel permettant de spécifier leurs relations.

Il est en projet de créer un Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) destiné à regrouper l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie, les hôpitaux nationaux, les institutions spécialisées et les autres établissements du Mali ayant un ou plusieurs services jugés qualifiants.

Ce CHU en tant que regroupement d'établissements sanitaires et universitaires, devra organiser dans le respect des malades les enseignements pratiques que nécessite la formation médicale. A ce titre, il se préoccupera tout autant de la formation des étudiants en médecine, que de la formation permanente des médecins déjà diplômés et de la recherche.

Tous les établissements ou organismes publics pourront être associés au CHU pour l'accomplissement de leurs missions par convention, qui sera signée d'une part par le Président de la commission Hospitalo-Universitaire, d'autre part par le représentant légal de l'organisme associé. Elle deviendra exécutoire après approbation du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales et du Ministre de l'Education Nationale.

3.5 Relations extérieures de l'ENMP

3.5.1 Relations avec l'OMS

L'ENMP entretient des relations étroites avec l'Organisation Mondiale de la Santé dans le domaine de la pédagogie, de l'organisation des enseignements, de la formation des enseignants et de la recherche.

3.5.2 Relations avec l'AUPELF

L'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française intervient principalement au sein de l'ENMP par la mise à sa disposition de professeurs missionnaires et par un soutien très efficace à sa bibliothèque.

3.5.3 Accords Inter-Universitaires

L'Ecole de Médecine et de Pharmacie, conformément aux accords de coopération en matière d'enseignement et de recherche scientifique et technique entre la République Française et la République du Mali entretient des relations avec 5 Universités:

- l'Université d'Aix Marseille II
- l'Université de Bordeaux II
- l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
- l'Université de Limoges
- l'Université d'Angers
- l'Université de Montpellier I

Les objectifs généraux de ces accords de coopération se résument dans les termes suivants :

- a) Echanges d'enseignants et de chercheurs;
- b) Missions d'enseignement;
- c) Formation de spécialistes, d'enseignants et de chercheurs;
- d) Aides en matériel pédagogique et assistance pédagogique;
- e) Développement de travaux de recherche communs;
- f) Echanges d'étudiants au niveau du troisième cycle;
- g) Programmes audiovisuels.

3.5.4 Relations avec les Organismes Non Gouvernementaux (ONG)

Dans ce cadre, l'Ecole de Médecine et de Pharmacie a établi des rapports très étroits avec l'Association Chirurgiens du Monde qui lui apporte un appui soutenu dans la réalisation du CES de Chirurgie Générale.

3.5.5 Relations avec le CAMES

Le Mali est membre fondateur du CAMES qui est l'institution africaine et malgache qui gère les carrières universitaires en organisant les concours de recrutements des enseignants dans les

différents grades de l'Université. C'est dans ce cadre qu'Il a établi l'équivalence des diplômes de Médecine et de Pharmacie et ce n'est qu'en 1988 qu'Il a souscrit au concours professoral.

3.6 Grands travaux de recherche de l'ENMP

L'une des originalités de l'ENMP de Bamako est d'avoir su trouver sa place au sein du processus de développement sanitaire du Mali.

Ainsi a-t-elle participé à la réalisation de grands travaux de recherche qui ont non seulement contribué à la publication de résultats très importants, mais ont également permis la réalisation de stages pratiques de formation.

Parmi les plus importants de ces travaux, nous pouvons citer:

- La réalisation de l'enquête préliminaire sur l'état de santé de la population vivant dans la zone du lac de Sélingué avant sa mise en eau (1980);
- La réalisation de l'enquête préliminaire sur l'état de santé de la population des cercles de Kita, Bafoulabé et Kéniéba avant le démarrage du Projet de Développement Sanitaire financé par la Banque Mondiale (1981);
- Des essais thérapeutiques sur l'ivermectine avant son utilisation dans le cadre du programme inter-Etat de lutte contre l'onchocercose;
- Des essais thérapeutiques sur le praziquantel avant son utilisation dans la lutte contre les bilharzioses;
- Des études sur l'immunité palustre dans le cadre des recherches préliminaires à la mise au point d'un vaccin contre les plasmodiums;
- Des études épidémiologiques et économiques dans le cadre de la lutte contre la dracunculose dans le cercle de Diéma (1990).

Il faut par ailleurs signaler que l'ENMP compte au sein de son corps professoral un des spécialistes africains en méthodologie de la Recherche. Sa présence constitue en conséquence un atout majeur de l'Ecole pour remplir la mission essentielle que constitue la Recherche au sein de tout Etablissement Universitaire.

3.7 Résultats des différents conseils de perfectionnement

Dépuis l'ouverture de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie en 1969, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1989 - 1990, deux conseils de perfectionnements ont pu être tenus:

- le premier en Juillet 1985;
- le second en Février 1988.

Au terme de ces deux conseils, des recommandations ont été formulées.

a) Recommandations du premier conseil de perfectionnement (réf n°5):

Ce conseil a recommandé:

- qu'un séminaire atelier (comme celui de 1976) soit tenu à Bamako pour compléter les objectifs institutionnels de l'ENMP, notamment en élaborant des objectifs institutionnels en ce qui concerne:
 - . la médecine légale
 - . la médecine traditionnelle
 - . l'Informatique.
- que la durée du cycle de formation à l'ENMP soit portée si possible dès la rentrée 1986 à 7 ans pour la Médecine et 6 ans pour la Pharmacie;
- que le section chirurgie dentaire, soit instituée dans les meilleurs délais;
- qu'à la fin de la formation, l'Ecole délivre aux médecins, aux pharmaciens, aux chirurgiens dentistes, quelque soit leur vocation à travailler dans le secteur public, mixte ou privé, le même diplôme:
 - . de Doctorat d'Etat en médecine
 - . de Doctorat d'Etat en pharmacie
 - . de Doctorat d'Etat en chirurgie dentaire;
- que les structures pédagogiques, les D.E.R notamment soient renforcées, en les dotant d'un budget d'activités (travaux pratiques) et de recherche;
- que la réglementation de la profession d'enseignant de l'ENMP soit revue (définition des tâches, statut légal, report de l'âge de retraite à 65 ans, disposition concernant les étrangers).

b) Le deuxième conseil de perfectionnement a recommandé (réf n°6):

- * que l'ENMP assure la formation de médecins et de pharmaciens polyvalents pouvant être opérationnels aussi bien dans le secteur public que privé;
- * que le recrutement des étudiants se fasse par orientation sélective de bacheliers des séries SET et SBT, dans la limite des places disponibles dont le nombre sera déterminé par le conseil des professeurs conformément aux capacités réelles d'accueil et d'encadrement efficace de

- l'Ecole. Ce numéris closus devra être défendu chaque année par une délégation du conseil des professeurs;
- * dès l'année 1988, la création d'une commission de réforme pour élaborer un programme en adéquation avec le profil de médecins et pharmaciens polyvalents;
 - * que la durée des études médicales soit portée à 7 ans;
 - * le recrutement d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés;
 - * l'équipement suffisant des laboratoires et lieux de stage;
 - * l'équipement suffisant et accessible en matériel didactique de l'Ecole;
 - * l'organisation de séminaires sur l'évaluation à l'intention des formateurs;
 - * le réexamen du système actuel d'évaluation à l'ENMP;
 - * dès cette année 1988, la création d'une commission pour étudier les problèmes de stages et de travaux pratiques, afin de les rendre effectifs à la rentrée prochaine;
 - * la responsabilisation des maîtres de stage et des stagiaires en instaurant une attestation de validation de stages;
 - * l'institution de concertations trimestrielles entre DER et étudiants pour évaluer le programme effectué;
 - * la révision des conditions d'installation;
 - * l'extension des accords de coopération à d'autres facultés;
 - * l'adoption dès 1988, du projet de décret annexé et proposé à l'ENMP portant sur la réglementation du personnel enseignant;
 - * que le Ministère de l'Education Nationale reçoive une délégation de l'ENMP à ce sujet;
 - * que l'ENMP se transforme dès l'ouverture de l'Université en faculté mixte de médecine et de pharmacie prenant en compte la formation de ces étudiants de la première année à la dernière année;
 - * la création d'un CHU indispensable pour une telle faculté;
 - * l'existence de passerelles entre les différentes facultés;
 - * une redéfinition de la composition de ces différents conseils en regard des tâches précises qui leurs sont assignées.

(Source: Secrétariat Général de l'ENMP).

- Chapitre 4 -

RESULTATS DES ENQUETES

4.1 Devenir des sortants de l'ENMP

4.1.1 Les nouveaux diplômés

* Depuis son ouverture en 1969 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1989-1990, l'ENMP a produit un total de 472 docteurs en médecine et de 148 docteurs en Pharmacie.

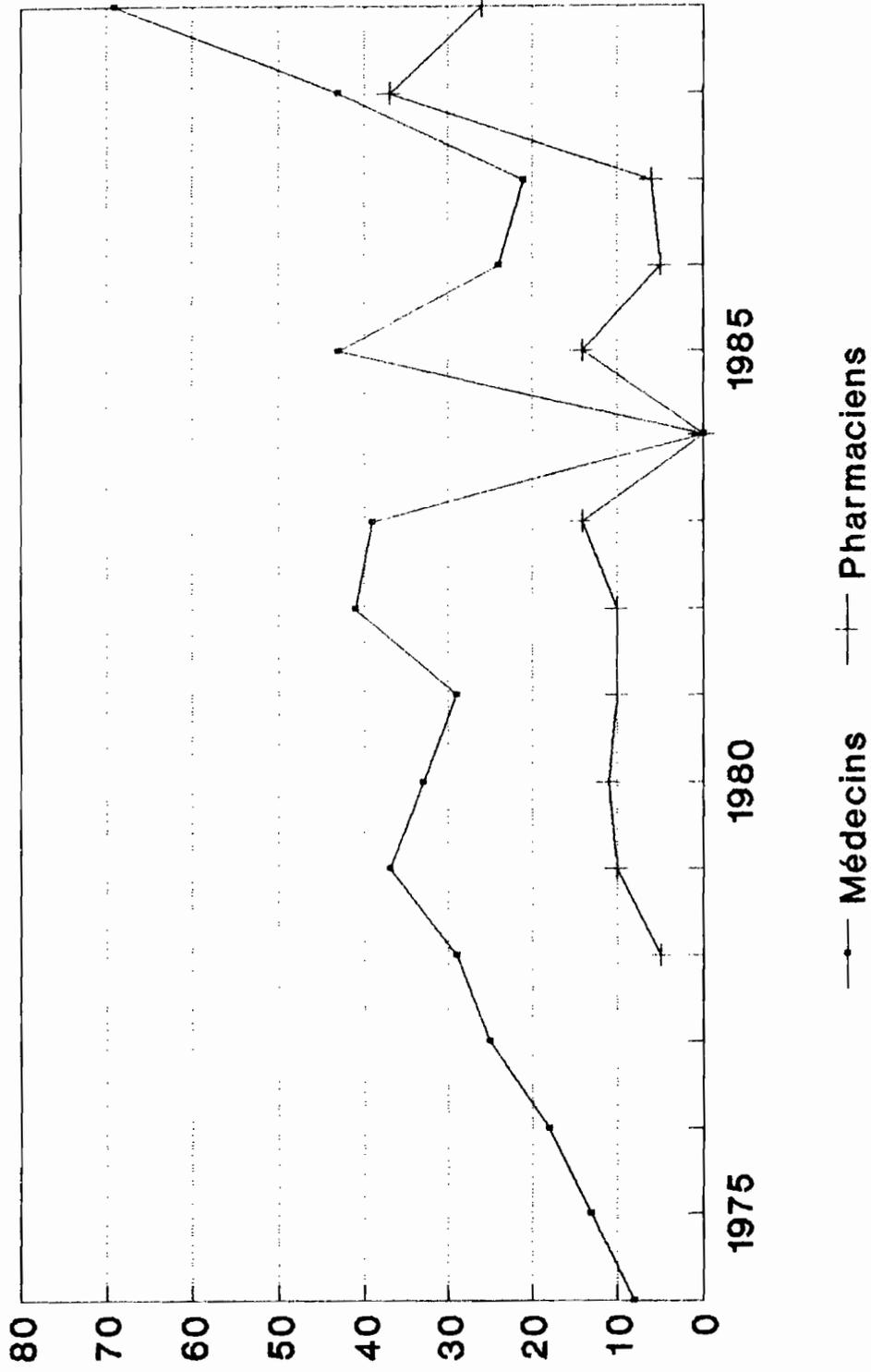
Ces effectifs se sont répartis de la façon suivante:

Tableau 11: Evolution du nombre de diplomes délivrés par l'ENMP de 1974 à 1989.

PROMOTION	MEDECINE	PHARMACIE
1974	8	
1975	13	
1976	18	
1977	25	
1978	29	5
1979	37	10
1980	33	11
1981	29	10
1982	41	10
1983	39	14
1984	0	0
1985	43	14
1986	24	5
1987	21	6
1988	43	37
1989	69	26
TOTAL	472	148

L'absence de diplomes délivrés au cours de l'année 1984 s'explique par l'extension du cycle de formation qui est passé de 5 à 6 ans.

Evolution du nombre de diplômés 1974 à 1989



ENMP

4.1.2 Les spécialistes

* Selon les résultats de notre étude, 69 diplômés ont poursuivis leurs études après leur sortie de l'ENMP et ont acquis une spécialité ou une compétence (1). 73 étaient alors en cours de spécialisation.

Tableau 12: Répartition des médecins et des pharmaciens selon les spécialités qu'ils ont acquises ou dont ils suivent la formation (à la date du 28 Février 1991).

	MEDECINS	
	SPECIALISTES	EN FORMATION
Cardiologie	3	4
Gynécologie	5	4
Ophtalmologie	5	1
Hématologie	1	1
Immunologie	3	0
Chirurgie	8	7
O.R.L	2	2
Dermatologie	3	4
Parasitologie	1	1
Stomatologie	1	0
Santé Publique	18	25
Anesthésie-Réa	4	4
Pneumologie	0	3
Neurologie	1	0
Nutrition	1	1
Radiologie	1	0
Pédiatrie	0	6
Gastro-entéro	0	1
Médecine interne	1	1
Bactériologie	0	1
Urologie	0	1
TOTAL	58	67

	PHARMACIENS	
	SPECIALISTES	EN FORMATION
Toxicologie	1	0
Pharmacologie	1	0
Galénique	2	1
Chimie analytique	1	1
Bactériologie	1	0
Condition.Médicaments	0	1
Epidémiologie	1	1
Parasitologie	1	0
Biochimie	2	1
Matière Médicale	1	1
TOTAL	8	6

(1) On appelle "compétence", une aptitude professionnelle dans une spécialité sans avoir acquis les diplômes propres à cette spécialité.

4.1.3 Les modalités d'emploi.

* Notre étude nous a conduit à répartir les 620 diplômés de l'ENMP en 7 groupes:

	Médecins	Pharmaciens
.Secteur public	256	63
.Partis à l'étranger	48	15
.Salariés au Mali hors secteur public	60	7
.Installation dans le privé	11	39
.Sans emplois	61	19
.Non connus	28	4
.Décès	8	1
TOTAL	472	148

Ainsi peut on constater que 61 médecins et 19 pharmaciens se déclareraient sans emplois à la date du 28 Février 1991.

On peut également remarquer que le taux de perte pour le Mali n'a été que de 48 sur 472 soit environ 10 %, ce qui n'est pas considérable compte tenu du niveau des salaires dans certains pays étrangers.

Il est à regretter que 9 sortants de l'ENMP soient décédés, ce qui représente un taux de mortalité de 1,5 %, dont 1,7 % chez les médecins et 0,7 % chez les pharmaciens.

* Selon les promotions, cette évolution s'est effectuée de la façon suivante:

a) Les médecins:

Tableau 13: Répartition des médecins sortis de l'ENMP selon leur devenir professionnel et leur année de sortie (à la date du 28 Février 1991).

	Secteur public	Hors sect public	Sans emploi	Partis à l'étranger	Secteur privé	Décédés	Non connus	TOT
1974	4	1	0	2	0	1	0	8
1975	12	1	0	0	0	0	0	13
1976	13	0	0	4	0	1	0	18
1977	19	4	0	2	0	0	0	25
1978	22	0	0	2	0	2	3	29
1979	27	0	0	7	0	1	2	37
1980	31	0	0	1	0	1	0	33
1981	26	1	0	1	0	1	0	29
1982	34	2	0	0	0	1	4	41
1983	30	2	1	4	0	0	2	39
1985	16	7	2	8	1	0	9	43
1986	6	8	0	8	1	0	1	24
1987	8	10	0	2	0	0	1	21
1988	5	13	14	3	4	0	4	43
1989	3	11	44	4	5	0	2	69
TOTAL	256	60	61	48	11	8	28	472

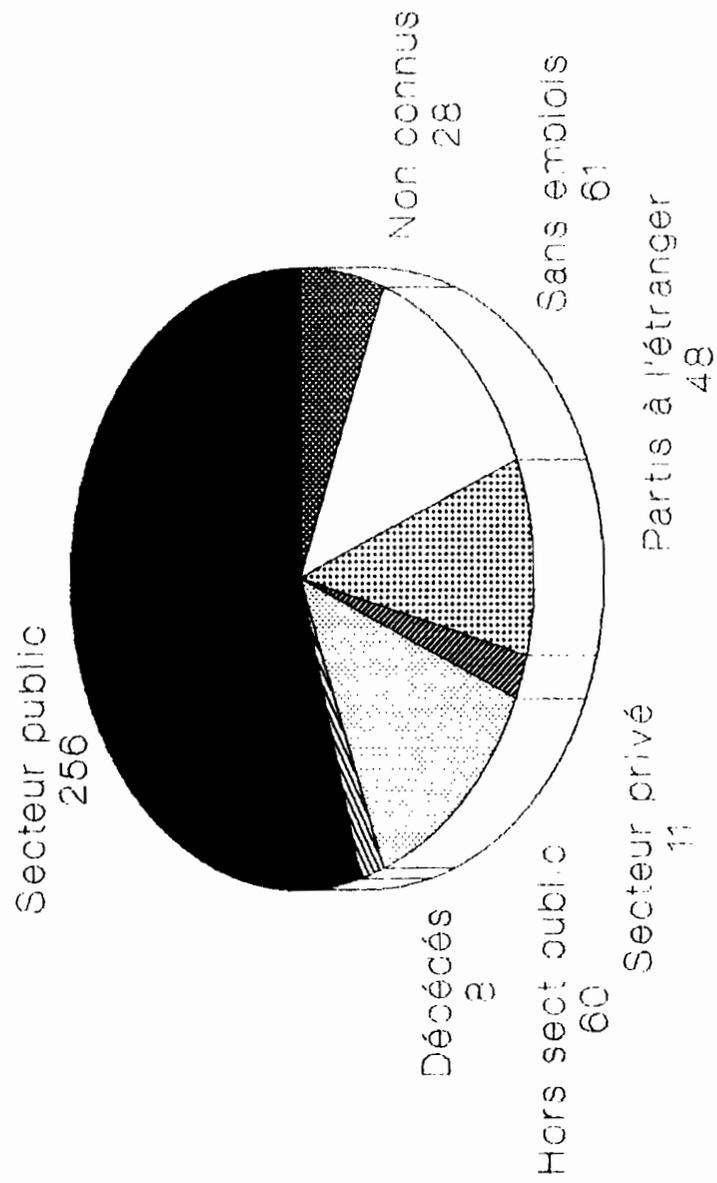
b) Les pharmaciens:

Tableau 14: Répartition des pharmaciens sortis de l'ENMP selon leur devenir professionnel et leur année de sortie (à la date du 28 Février 1991).

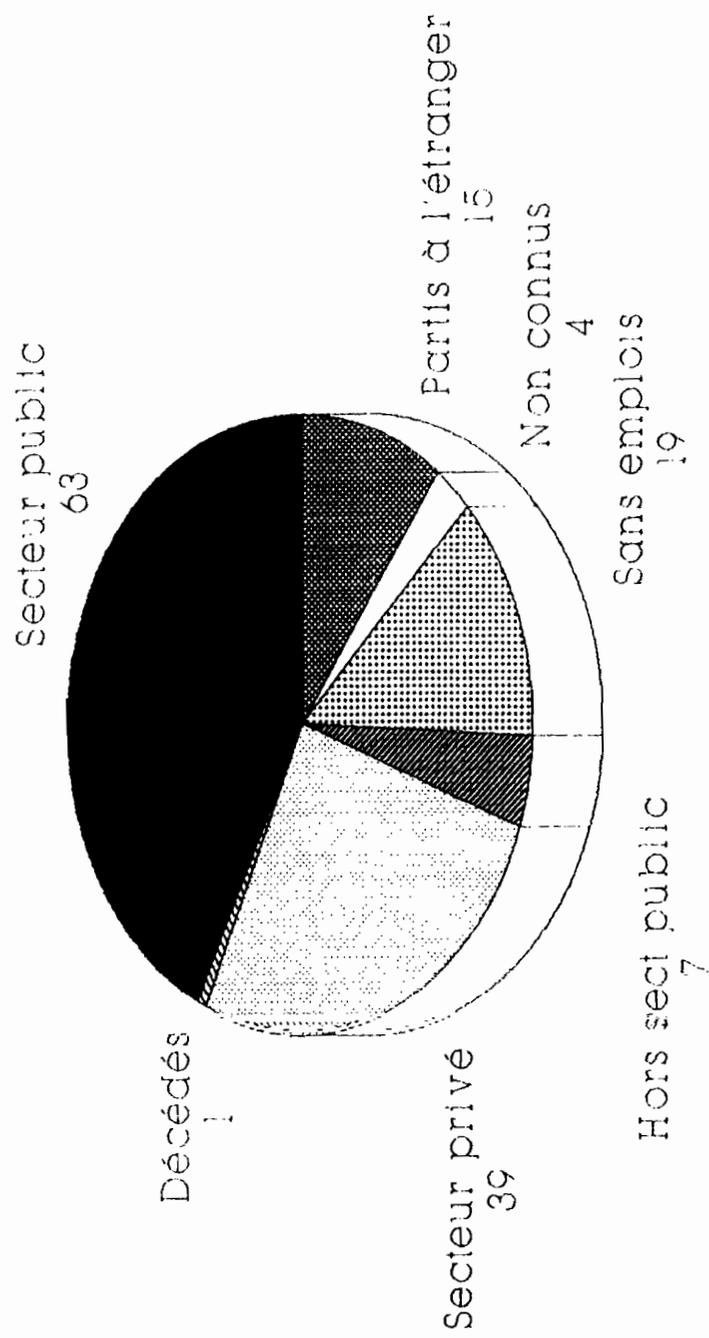
	Secteur public	Hors sect public	Sans emploi	Partis à l'étranger	Secteur privé	Décédés	Non connus	TOT
1978	5	0	0	0	0	0	0	5
1979	8	0	0	0	1	0	1	10
1980	11	0	0	0	0	0	0	11
1981	9	0	0	0	1	0	0	10
1982	9	0	0	0	0	1	0	10
1983	13	0	0	0	0	0	1	14
1985	7	1	0	5	0	0	1	14
1986	1	0	0	2	2	0	0	5
1987	0	1	0	3	2	0	0	6
1988	0	1	6	4	25	0	1	37
1989	0	4	13	1	8	0	0	26
TOTAL	63	7	19	15	39	1	4	148

A l'analyse de ces chiffres, il apparait que ce n'étaient, fort heureusement que les tout derniers sortis qui étaient à la recherche d'un emploi.

Devenir des diplômés Médecins



Devenir des diplômés Pharmaciens



4.2 Présentation des étudiants selon leurs dossiers

a) Répartition selon l'âge et l'année d'étude:

Au cours de l'année 1988/89 l'ENMP comptait un total de 580 étudiants dont 430 étudiants en médecine et 150 étudiants en pharmacie.

a-1) Pyramide des âges par années d'études

AGE	MEDECINE			PHARMACIE		
	M	F	T	M	F	T
1ère année						
18	1	0	1	0	0	0
19	8	3	11	1	1	2
20	15	2	17	3	2	5
21	26	6	32	7	3	10
22	26	1	27	10	5	15
23	18	2	20	3	1	4
24	12	2	14	1	1	2
25	5	2	7	0	1	1
26	1	0	1	0	0	0
27	1	1	2	1	0	1
28	0	0	0	1	0	1
Total	113	19	132	27	14	41
2ème année						
19	0	0	0	1	0	0
20	1	0	1	1	1	2
21	6	2	8	0	0	0
22	13	2	15	1	2	3
23	12	2	14	4	1	5
24	16	2	18	7	0	7
25	5	0	5	1	1	2
26	3	1	4	0	1	1
27	2	0	2	0	0	0
Total	58	9	67	15	6	21

3ème année	M	F	T	M	F	T
21	1	0	1	1	0	1
22	5	3	8	0	1	1
23	10	0	10	4	0	4
24	9	1	10	5	1	6
25	11	3	14	0	1	1
26	6	1	7	1	1	2
27	1	0	1	1	0	1
28	1	0	1	1	0	1
29	0	0	0	0	0	0
30	0	0	0	1	0	1
Total	44	8	52	14	4	18

4ème année	M	F	T	M	F	T
21	0	1	1	0	0	0
22	2	0	2	2	0	2
23	2	0	2	2	0	2
24	6	4	10	2	1	3
25	8	2	10	5	1	6
26	2	1	3	1	2	3
27	10	0	10	1	0	1
28	4	1	5	4	1	5
29	3	0	3	0	0	0
30	2	0	2	0	0	0
31	1	0	1	0	0	0
Total	40	9	49	17	5	22

5ème année	M	F	T	M	F	T
23	0	1	1	1	1	2
24	2	0	2	1	0	1
25	7	2	9	1	1	2
26	11	4	15	4	0	4
27	11	6	17	7	0	7
28	12	2	14	4	0	4
29	8	2	10	1	0	1
30	6	0	6	0	0	0
31	3	0	3	0	0	0
32	1	0	1	0	0	0
Total	61	17	78	19	2	21
6ème année	M	F	T	M	F	T
23	1	0	1	0	0	0
24	2	1	3	1	0	1
25	4	3	7	5	1	6
26	11	2	13	3	1	4
27	11	2	13	4	4	8
28	11	6	17	1	0	1
29	8	1	9	4	1	5
30	2	0	2	0	1	1
31	1	0	1	0	0	0
32	0	0	0	0	0	0
33	1	0	1	0	0	0
Total	52	15	67	18	8	26

a-2) Age moyen selon le sexe et l'année d'étude (année scolaire 1988 - 1989):

"Dans chaque case du tableau ci dessous, se trouvent l'âge dans la section médecine et dans la section pharmacie"

ANNEE	du plus jeune		AGE du plus agé		moyenne	
	masc	fem	masc	fem	masc	fem
1ère Méd	18	19	27	27	21	22
Phar	19	19	28	25	22	22
2ème Méd	20	21	27	26	23	23
Phar	19	21	25	26	23	23
3ème Méd	21	22	28	26	24	24
Phar	21	22	30	26	24	24
4ème Méd	21	21	31	28	25	25
Phar	22	24	28	28	25	26
5ème Méd	24	23	32	29	27	26
Phar	23	23	29	25	27	24
6ème Méd	23	24	33	29	27	27
Phar	24	25	29	30	27	27

Ainsi l'âge des étudiants de l'ENMP varie entre 18 et 33 ans. Il est étonnant de constater que certains étudiants dans les premières années ont dépassé l'âge requis pour accéder à l'ENMP. Ceci est simplement dû au fait que l'année scolaire se trouve à cheval sur deux années civiles. De plus doivent être pris en considération les redoublements et les cas de dérogation accordés à certains étudiants étrangers.

b) Répartition des étudiants selon leur nationalité et leur année d'études:

Les étudiants étrangers au sein de l'ENMP s'élevaient au cours de l'année 1988/1989 à un total de 30 étudiants sur 580, soit 5,1 % de l'effectif total.

Il provenaient de 8 pays différents:

* Etudiants en médecine:

Tableau 15: Répartition des étudiants en médecine selon leur année d'étude et selon leur nationalité. (Source: Secrétariat Général/ ENMP)

PAYS	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
MALI	101	78	43	50	79	66	417	97
CAMEROUN	6	2	0	0	0	0	8	1,8
TCHAD	0	2	0	0	0	0	2	0,4
BURKINA	0	0	1	0	0	0	1	0,2
RCI	0	0	1	0	0	0	1	0,2
ZAIRE	1	0	0	0	0	0	1	0,2
T.ETRANGERS	7	4	2	0	0	0	13	3,0
T.GENERAL	108	82	45	50	79	66	430	

Il est à signaler que seules les trois premières années comportaient des étrangers, à l'exception d'un mauritanien qui était en année de thèse.

* Etudiants en pharmacie:

Tableau 16: Répartition des étudiants en pharmacie selon leur année d'étude et selon leur nationalité. (Source: Secrétariat Général/ ENMP)

PAYS	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
MALI	32	18	13	22	22	26	133	88,6
CAMEROUN	2	2	1	1	0	0	6	4
R C I	3	0	3	0	0	0	6	4
TCHAD	0	1	1	0	0	0	2	1,3
CONGO	0	1	1	0	0	0	2	1,3
TOGO	1	0	0	0	0	0	1	0,6
T.ETRANGERS	6	4	6	1	0	0	17	11,3
T.GENERAL	38	22	19	23	22	26	150	

Il apparait de façon évidente que la proportion d' étrangers est plus importante en pharmacie (11,3 %) qu'en médecine (3 %). Ceci est dû au petit nombre de facultés ou écoles de pharmacie en Afrique francophone. Il n'en existe en effet que 5 (Abidjan, Dakar, Bamako, Conakry et Ouagadougou tout recemment).

* Etude des relations entre sexe et nationalité:

Tableau 17: Répartition des étudiants selon leur sexe et leur nationalité.

PAYS	MEDECINE			PHARMACIE		
	M	F	T	M	F	T
MALI	336	81	417	103	30	133
CAMEROUN	7	1	8	3	3	6
R C I	0	1	1	4	2	6
TCHAD	2	0	2	0	2	2
CONGO	0	0	0	2	0	2
BURKINA	0	1	1	0	0	0
TOGO	0	0	0	1	0	1
ZAIRE	1	0	1	0	0	0
TOTAL	346	84	430	113	37	150

Tableau 18: Comparaison du taux de masculinité au sein de l'ENMP entre maliens et étrangers.

	MEDECINE				PHARMACIE			
	M	F	T	%	M	F	T	%
MALI	336	81	417	80	103	30	133	77
ETRANGER	10	3	13	77	10	7	17	58
TOTAL	346	84	430	80	113	37	150	75

La prédominance masculine est identique chez les maliens qu'ils soient étudiants en médecine ou en pharmacie (de l'ordre de 77 % de garçons).

En médecine on retrouve la même proportion de garçons chez les étrangers que chez les maliens (77 et 80 %), alors qu'en pharmacie les filles sont proportionnellement plus nombreuses chez les étrangers que chez les maliens (58 et 77 %).

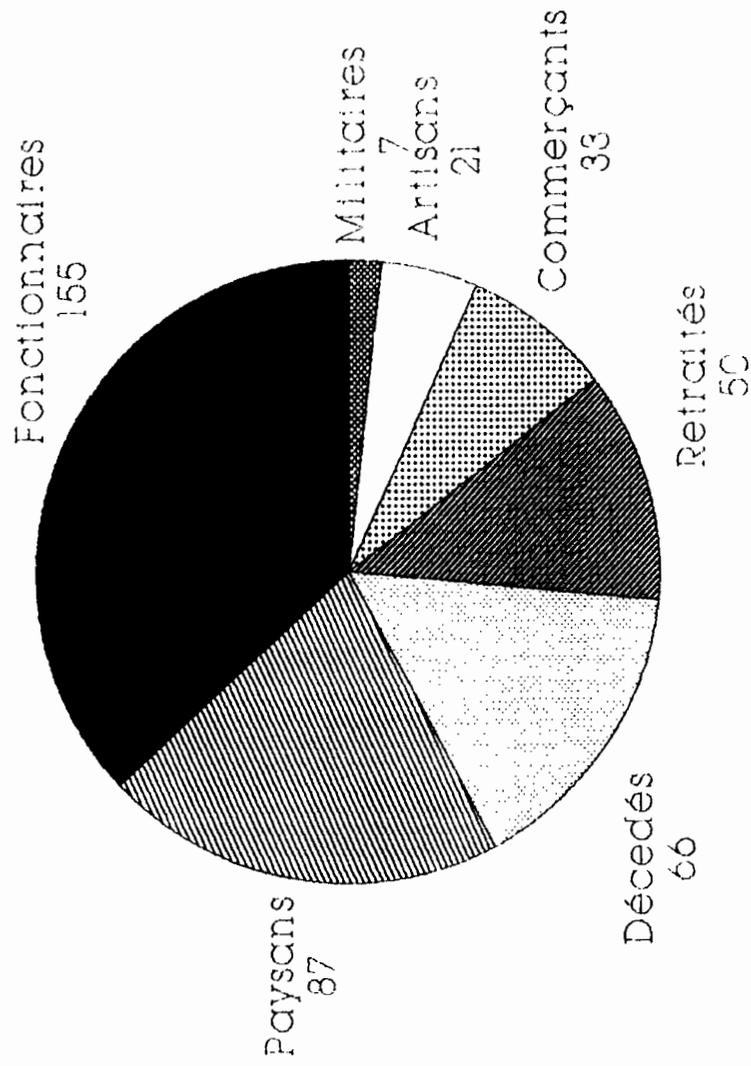
c) Répartition des étudiants selon la profession du père

* Etudiants en médecine:

Tableau 19: Répartition des étudiants en médecine selon leur année d'étude et la profession du père.

PROF. DU PERE	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
FONCTIONNAIRES	44	32	13	14	31	21	155	37
PAYSANS	24	13	11	18	12	9	87	21
DECEDES	10	12	7	7	19	11	66	15,7
RETRAITES	9	8	1	5	11	16	50	12,0
COMMERCANTS	7	8	5	4	4	5	33	7,7
ARTISANS	6	7	4	0	0	4	21	5,0
MILITAIRES	1	1	2	2	1	0	7	1,6
TOTAL	101	81	43	50	78	66	419	

PROFESSION DU PERE



SECTION MEDECINE

* Etudiants en pharmacie:

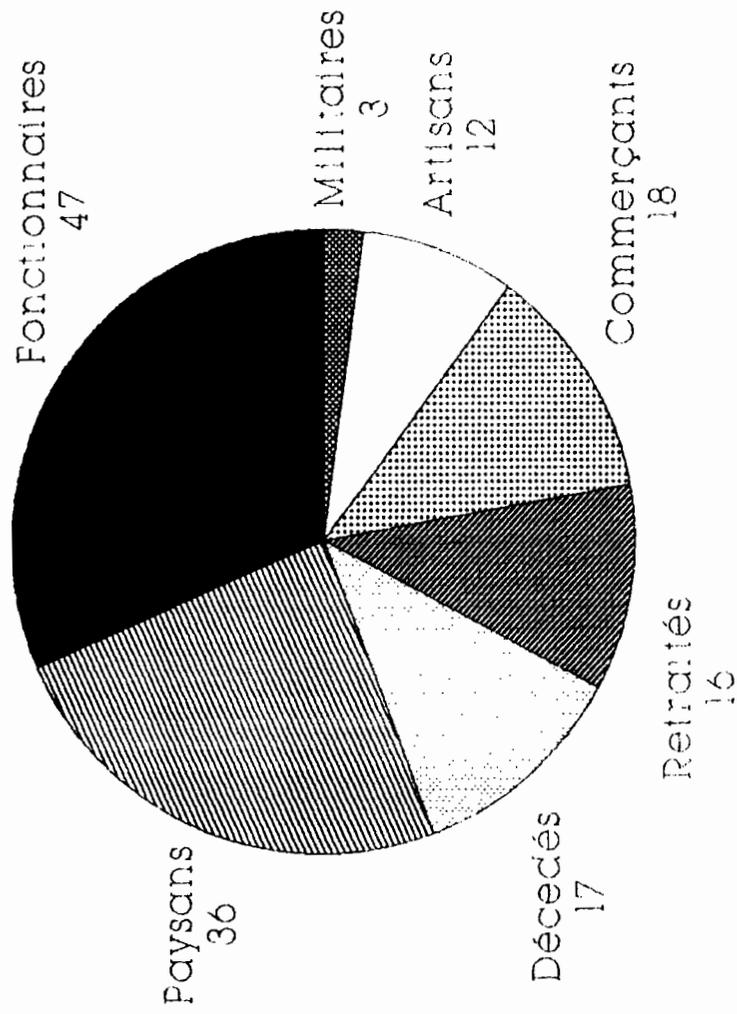
Tableau 20: Répartition des étudiants en pharmacie selon leur année d'étude et la profession du père.

	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
PROFESS. PERE								
FONCTIONNAIRES	8	10	5	8	8	8	47	31,5
PAYSANS	6	2	7	9	5	7	36	24,1
DECEDES	5	5	2	0	2	3	17	11,4
RETRAITES	7	1	1	0	1	6	16	10,7
COMMERCANTS	5	1	3	4	4	1	18	12,0
ARTISANS	6	2	1	1	2	0	12	8,0
MILITAIRES	1	0	0	1	0	1	3	2,0
TOTAL	38	21	19	23	22	26	149	

Qu'ils soient étudiants en médecine ou en pharmacie, les élèves de l'ENMP sont avant tout des fils de fonctionnaire.

On note cependant que près de 22 % d'entre eux sont des fils de paysans

PROFESSION DU PERE



SECTION PHARMACIE

d) Répartition des étudiants selon le lieu de résidence de leur famille

* Etudiants en médecine:

Tableau 21: Répartition des étudiants en médecine selon leur année d'étude et le lieu de résidence de leur famille. (Source : Secrétariat Général/ ENMP)

RESIDENCE	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
BAMAKO	44	27	13	16	28	20	148	34,5
SEGOU	14	14	3	7	6	12	56	13,0
SIKASSO	10	11	9	9	10	6	55	12,8
KOULIKORO	5	6	6	7	10	8	42	9,7
KAYES	9	4	4	3	10	6	36	8,3
MOPTI	11	6	3	2	2	9	33	7,6
AFRIQUE	9	6	3	2	3	3	26	6,0
GAO	4	7	3	1	0	1	16	3,7
TOMBOCTOU	1	1	1	2	8	1	14	3,2
EUROPE	1	0	0	1	1	0	3	0,6
TOTAL	108	82	45	50	78	66	429	

* Etudiants en pharmacie:

Tableau 22: Répartition des étudiants en pharmacie selon leur année d'étude et le lieu de résidence de leur famille. (Source: Secrétariat Général/ ENMP)

RESIDENCE	ANNEE D'ETUDE						T	%
	1	2	3	4	5	6		
BAMAKO	10	5	1	4	8	10	38	25,3
SEGOU	7	6	2	6	2	3	26	17,3
SIKASSO	4	1	1	6	7	3	22	14,6
AFRIQUE	7	4	7	2	1	1	22	14,6
MOPTI	4	2	4	3	0	3	17	11,3
KAYES	2	3	1	1	1	3	11	7,3
KOULIKORO	1	1	1	0	2	2	7	4,6
TOMBOCTOU	2	0	0	1	0	1	4	2,6
GAO	1	0	2	0	1	0	4	2,6
TOTAL	38	22	19	23	22	26	150	

Les étudiants de l'ENMP sont d'abord des provinciaux (59 %); il ne reste pas moins que 32 % d'entre eux sont des Bamakois et 9 % sont des étrangers.

Tableau 23: Distribution des étudiants de l'ENMP selon que leurs parents résident à Bamako, hors de Bamako au Mali, ou à l'Etranger. (Source: Secrétariat Général/ ENMP)

RESIDENCE	MEDECINE	PHARMACIE	TOTAL ENMP
* Hors de Bamako	252 58,7 %	90 60,0 %	342 59,0 %
* A Bamako	148 34,4 %	38 25,3 %	186 32,1 %
* A l'Etranger	29 6,7 %	22 14,6 %	51 8,8 %
TOTAL	429	150	579

e) Répartition des étudiants selon le lieu de leurs études secondaires:

Tableau 24: Distribution des étudiants de l'ENMP selon les deux sections (médecine et pharmacie) et selon leur lieu d'étude secondaire. (Source: Secrétariat Général / ENMP)

ECOLES SECONDAIRES	MEDECINE		PHARMACIE		TOTAL ENMP	
	eff	%	eff	%	eff	%
ASKIA MOHAMED	62	14,4	18	12,0	80	13,8
PROSPER KAMARA	56	13	6	4,0	62	10,7
BADALABOUGOU	47	10,9	17	11,3	64	11,0
BOUYAGUI FADIGA	25	5,8	8	5,3	33	5,7
SANKORE	11	2,5	0	0,0	11	1,9
LIBERTE A	2	0,4	5	3,3	7	1,2
NOTRE DAME DU NIGER	16	3,7	4	2,6	20	3,4
JEUNES FILLES	9	2,0	3	2,0	12	2,1
SIKASSO	36	8,3	18	12,0	54	9,3
BOUGOUNI	16	3,7	5	3,3	21	3,6
SEGOU	38	8,6	19	12,6	57	9,8
MARKALA	15	3,4	2	1,3	17	2,9
SEVARE	27	6,2	12	8,0	39	6,7
GAO	14	3,2	3	2,0	17	2,9
TOMBOCTOU	11	2,5	4	2,6	15	2,6
KAYES	8	1,8	3	2,0	11	1,9
NIORO	8	1,6	3	2,0	11	1,9
DIOILA	4	0,9	0	0	4	0,7
BANAMBA	3	0,6	1	0,6	4	0,7
AFRIQUE	21	4,8	19	12,6	40	6,9
FRANCE	2	0,4	0	0	2	0,3
TOTAL	430		150		581	

L'analyse du tableau ci dessus montre qu'environ la moitié des étudiants de l'établissement sont issus des lycées de la capitale (Askia Mohamed, Prosper Kamara, Badalabougou, Bouyagui Fadiga, Sankoré, Liberté A, Notre Dame, Jeune Fille). L'autre moitié provient des lycées régionaux, des établissements secondaires situés hors du Mali, ou sont des professionnels.

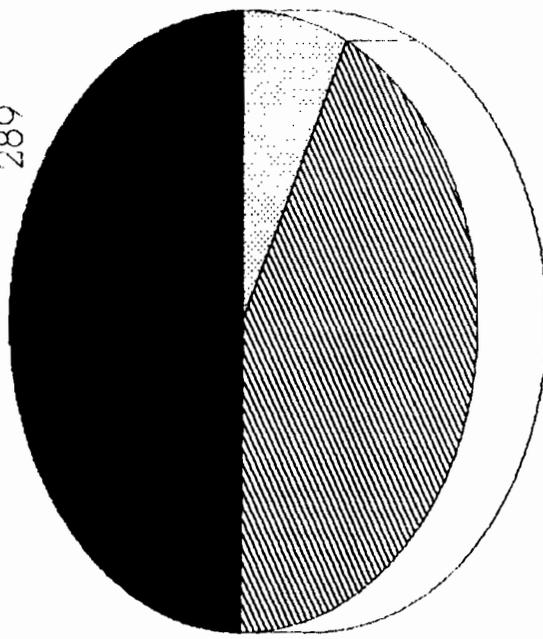
Le fait que plus de la moitié des étudiants sortent des lycées du district, laisse entendre que même si le tiers d'entre eux est originaire de la province, nombreux sont ceux qui ont déjà acquis une certaine habitude du mode de vie dans la capitale.

Tableau 25: Distribution des étudiants de l'ENMP selon leur lycée de provenance.

ETUDIANTS A L'ENMP EN %		
LIEU D'ETUDES SECONDAIRES	Effectif	%
* Lycées du district	289	49,8
* Lycées hors du district	250	43
* Lycées de l'étranger	42	7,2
TOTAL	581	

LYCEES DE PROVENANCE

Lycées du District
289



Lycées de l'étranger
42

Lycées hors District
250

4.3 Résultats de l'enquête d'opinion

4.3.1 Présentation des étudiants ayant répondu

4.3.1.1 Evaluation du taux de réponses

* Les objectifs principaux de cette enquête étaient de savoir:

- ce que pensent les étudiants de leur établissement et des différents services qu'il leur offre;
- quelles sont les faiblesses qui le caractérisent;
- quelles sont leurs aspirations et les conseils qu'ils peuvent formuler en vue de son amélioration;

Pour la réaliser, nous avons remis autant de questionnaires que d'étudiants à chaque responsable de classe, en leur demandant de bien vouloir ramasser eux-mêmes les dossiers remplis, ou s'ils ne pensaient pas pouvoir le faire, de les remettre au secrétariat de l'Ecole.

Sur un total de 751 étudiants, nous n'avons obtenu que 331 réponses, soit un taux de 44,1 % .

Les réponses se sont réparties de la façon suivante:

	MEDECINE			PHARMACIE		
	Non Réponses	Total	%	Non Réponses	Total	%
1ère	71	196	36,2	46	69	66,6
2ème	33	75	44	14	39	35,8
3ème	48	100	48	12	28	42,8
4ème	32	49	65,3	10	15	66,6
5ème	34	61	55,3	17	23	73,1
6ème	14	73	19,1	0	23	00
TOTAL	232	554	41,8	99	197	50,2

Ce faible taux de réponses constitue indiscutablement une des grandes faiblesses de notre étude. Mais nous estimons que les informations qu'elle apporte sont suffisamment importantes pour être prises en considération.

4.3.1.2 Origines familiales

4.3.1.2.1 Régions ou pays

D'après l'échantillon qui a répondu à notre enquête il ressort les chiffres ci dessous:

Tableau 26: Représentation par pourcentage de la provenance des étudiants par région.

REGION	EFF.	% à l'ENMP
SIKASSO	59	19,7
SEGOU	51	17,0
MOPTI	45	15,0
KAYES	40	13,3
KOULIKORO	40	13,3
TOMBOCTOU	17	5,7
ETRANGER	17	5,7
GAO	16	5,3
BAMAKO	15	5,0
TOTAL	300	100

* La lecture de ce tableau montre que ce sont probablement les étudiants qui résident à l'internat qui ont principalement rempli le questionnaire.

Il apparait en effet que seulement 5 % d'entre eux résident à Bamako, alors que nous avons vu précédemment qu'ils représentaient le 1/3 des effectifs de l'Ecole.

* Une analyse plus poussée des résultats laisse apparaitre que 57,5 % des personnes qui ont répondu sont originaires de villages ou de chefs lieux d'arrondissement: malgré leur peu de validité, ils montrent que bon nombre des étudiants de l'ENMP ont des souches rurales encore recentes.

Tableau 27: Distribution des étudiants en fonction de leur type de provenance.

TYPE PROVENANCE	EFFECTIFS	% à l'ENMP
VILLAGE	115	42,1
CL.CERCLE	68	24,9
CL.REGION	48	17,6
CL.ARRONDISSEMENT	42	15,4
TOTAL	273	82,5

4.3.1.2.2 Situation socioéconomique de la famille

Pour procéder à cette étude, nous avons demandé aux étudiants d'apprécier eux même le niveau économique de leur famille, en se classant dans une des catégories suivantes: Aisé, Moyen, Modeste ou Pauvre

329 d'entre eux nous ont répondu.

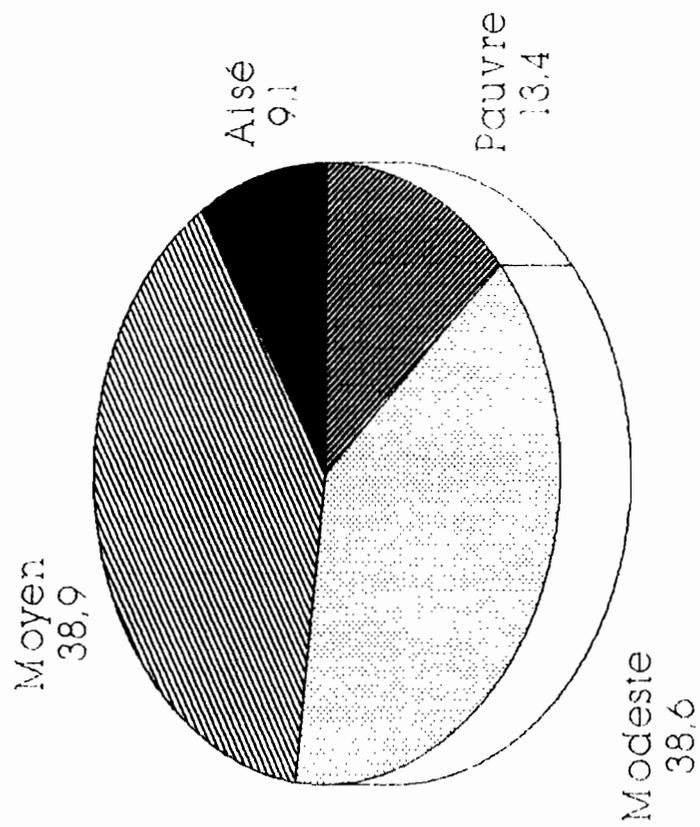
Tableau 28: Distribution des étudiants selon le niveau économique de leur famille . (En fonction de l'appréciation personnelle de chaque étudiant).

NIVEAUX ECONOMIQUES	MALIENS	ETRANGER	TOTAL
AISE	27 9%	3 10,7%	30 9,1%
MOYEN	117 38,9%	11 39,3%	128 38,9%
MODESTE	116 38,5%	11 39,3%	127 38,6%
PAUVRE	41 13,6%	3 10,7%	44 13,4%
TOTAL	301 91,5%	28 8,5%	329

Si l'on regroupe les familles qualifiées de "pauvres" et de "modestes", on peut constater que plus de la moitié des étudiants de l'E.N.M.P sont issus des couches peu favorisées. Ceci prouve jusqu'à preuve du contraire, que l'E.N.M.P reste encore une école de masse, contrairement à beaucoup de Facultés et d'Ecoles de Médecine et Pharmacie.

Cependant la proportion de familles peu favorisées dans la société malienne étant bien supérieure à ce chiffre, cette affirmation doit rester nuancée.

Niveau économique des étudiants



4.3.1.3 Etudes antérieures des étudiants

4.3.1.3.1 Section suivie en classe terminale

Tableau 29: Répartition des étudiants (médecine et pharmacie)
selon la section suivie au lycée.

OPTIONS	EFFECTIF	% à l'ENMP
Sciences Biologiques	222	68,5
Sciences Exactes	71	21,9
Série D	24	7,4
Série C	4	1,2
Autre	3	0,9
TOTAL	324	97.9

Il apparait à la lecture de ce tableau, que l'option d'étude dans le secondaire qui prédispose en premier lieu à suivre la formation de l'ENMP, est sans aucun doute celle des sciences biologiques (S.B: 68,5 % et D: 7,4 %), ensuite viennent les sciences exactes (S.E: 21,9 % et C: 1,2 %). Les étudiants ayant fait lettre sont archiminoritaires (0,9 %)

Cependant, de très grandes différences existent entre les étudiants en médecine et en pharmacie.

Nous avons cherché à savoir non seulement les sections qu'ils avaient suivies lors de leurs études, mais le cheminement qui avait été le leur jusqu'à leur entrée à l'ENMP.

SERIE MEDECINE

OPTIONS	EFFECTIF	% à l'ENMP
Sciences Biologiques	211	92,5
Série D	7	3,1
Sciences Exactes	5	2,2
Série C	2	0,9
Autre	3	1,3
TOTAL	228	68,9

SERIE PHARMACIE

OPTIONS	EFFECTIF	% à l'ENMP
Sciences Exactes	66	68,8
Série D	17	17,7
Sciences Biologiques	11	11,5
Série C	2	2,1
TOTAL	96	29

On se rend compte à la lecture de ces deux tableaux, qu'en série médecine près de 96 % des étudiants ont fait " sciences biologiques" dans le secondaire, contre seulement 3 % qui ont fait " sciences exactes".

Par contre en série pharmacie existe une nette prédominance des étudiants ayant des capacités en sciences exactes (près de 70%), contre près de 30% formés en biologie.

Par ailleurs, on peut remarquer que les étudiants ayant suivi une formation biologique au secondaire font indifféremment des études de médecine ou de pharmacie.

4.3.1.3.2 Redoublement dans le secondaire

Tableau 30: Distribution des cas de redoublement au niveau du secondaire chez les étudiants en médecine et en pharmacie.

REDOUBLE.SECONDAIRE	EFFECTIF	%
OUI	182	55.7
NON	145	44.3
TOTAL	327	

La lecture du tableau ci dessus, amène à dire que plus de la moitié des étudiants qui ont participé à notre enquête a au moins redoublé une classe au cours des études secondaires (55,7 %).

4.3.1.3.3 Demandes d'orientation

Tableau 31: Distribution par ordre de position du désir d'accès des étudiants à l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie.

DEMANDE	EFFECTIF	%
Position 1	233	72.8
Position 2	53	16.6
Non demandé	23	7.2
Position 3	11	3.4
TOTAL	320	

Ce tableau révèle que la quasitotalité des étudiants, avaient demandé à venir à l'ENMP. Ceux qui en avaient émis le souhait en première position étaient largement majoritaires, puisqu'ils représentaient environ 73 % de l'effectif total.

4.3.1.3.4 Modalités d'entrée à l'ENMP

Tableau 32: Distribution des étudiants selon leurs modalités d'entrée à l'E.N.M.P.

MODALITES	EFFECTIF	%
ORIENTATION	293	99.0
CONCOURS	2	0.7
PROFESSIONNEL	1	0.3
TOTAL	296	

A part 3 étudiants, tous ceux qui ont répondu à notre questionnaire sont entrés à l'ENMP sur orientation.

4.3.1.3.5 Motifs d'entrée à l'ENMP

Tableau 33: Répartition des étudiants selon les motifs qui les ont poussés à entrer à l'E.N.M.P.

MOTIFS	EFFECTIFS	%
1 attrait du métier	106	33,6
2 humanisme	87	27,6
4 influence des parents	42	13,3
3 recherche d'un statut social	43	13,7
5 emploi stable	26	8,3
6 attrait du gain	6	1,9
7 admiration pour un médecin ou un pharmacien	5	1,6
TOTAL	315	

Il apparait après analyse de ce tableau que l'aspect matériel du métier (3, 5 et 6) n'est évoqué que par environ 24 % des étudiants . Par contre, la notoriété des professions médicales (1, 2 et 7) l'est par les 2/3 d'entre eux. On peut donc retenir le fait que les professions médicales répondent encore à une question de vocation.

Une comparaison entre les deux sections de l'établissement, montre que ce constat est aussi valable pour les médecins que pour les pharmaciens (voir tableau ci dessous):

Tableau 34: Comparaison des motifs d'entrée à l'ENMP, selon les sections médecine et pharmacie.

(Chi 2 = 14,32 pour ddl = 6, p = 0,025, S)

MOTIFS	EFFECTIFS			
	médecine	%	pharmacie	%
1 attrait du métier	69	31,2	37	39,4
2 humanisme	66	29,9	21	22,3
3 influence des parents	37	16,7	5	5,3
4 recherche d'un statut social	28	12,7	15	16,0
5 emploi stable	14	6,3	12	12,7
6 admiration pour un médecin ou un pharmacien	4	1,8	1	1,1
7 attrait du gain	3	1,4	3	3,2
TOTAL	221	70,0	94	28,4

On peut cependant remarquer que les préoccupations humanistes et l'influence des parents sont plus prononcées chez les médecins que chez les pharmaciens.

Il ne nous a pas été possible de mettre en évidence la moindre différence entre les garçons et les filles.

Tableau 35: Comparaison des motifs d'entrée à l'ENMP, selon le sexe, toutes sections confondues.

(p = 0,07 , NS)

MOTIFS	EFFECTIFS			
	masc	%	fem	%
1 attrait du métier	76	30,3	25	44,6
2 humanisme	70	27,9	16	28,6
3 recherche d'un statut social	40	15,9	2	3,6
4 influence des parents	32	12,7	9	16,1
5 emploi stable	22	8,8	3	5,4
6 attrait du gain	6	2,4	0	0,0
7 admiration pour un médecin ou un pharmacien	5	2,0	0	0,0
TOTAL	251	75,8	56	16,9

4.3.1.3.6 Satisfaction de l'orientation

Tableau 36: Répartition des étudiants selon qu'ils soient satisfaits ou non de leur orientation.

SATISFAIT	EFFECTIF	%
oui	269	85.4
non	46	14.6
TOTAL	315	95,2

Il est remarquable de constater qu'un peu plus de 85 % des étudiants sont satisfaits de se retrouver à l'ENMP. Ceci est essentiel pour la qualité des études et l'avenir des 2 professions.

Tableau 37: Distribution des effectifs des étudiants de la section médecine, selon leur sexe et leurs opinions sur leur orientation.

(Chi 2 = 2,90 , p < 0,05, S)

SECTION MEDECINE					
SEXE	Satisfaits		Non Satisfaits		TOTAL
		%		%	
MASCULIN	163	86,7	25	13,3	188
FEMININ	25	73,5	9	26,5	34
TOTAL	188	84,7	34	15,3	222

Tableau 38: Distribution des effectifs des étudiants de la section pharmacie, selon leur sexe et leurs opinions sur leur orientation.

(Chi 2 = 2,04 , p < 0,05, S)

SECTION PHARMACIE					
SEXE	Satisfaits		Non Satisfaits		TOTAL
		%		%	
MASCULIN	57	83,8	11	16,2	68
FEMININ	18	100,0	0	0,0	18
TOTAL	75	87,2	11	12,8	86

Cette satisfaction est aussi présente en médecine qu'en pharmacie. Mais on doit remarquer que le degré de satisfaction des filles qui sont en pharmacie, est supérieur à celui de leurs camarades de médecine. Ceci est probablement dû aux facilités d'installation qu'ont connu ces derniers temps les pharmaciens par rapport aux médecins.

4.3.1.4 Situation individuelle de l'étudiant

4.3.1.4.1 Lieu d'habitation

Notre étude s'est efforcée de mieux connaître les étudiants dans leur vie extra-universitaire.

C'est dans ce cadre que nous avons jugé nécessaire de savoir où logeaient les étudiants pendant l'année scolaire.

Tableau 39: Répartition des étudiants selon le lieu où ils habitent.

HABITAT	EFFECTIF	%
Internat	143	43,7
Location	67	20,5
Chez ses Parents	60	18,3
Chez d'autres parents	50	15,3
Chez des Ami	7	2,1
TOTAL	327	

Ces résultats doivent être considérés avec prudence, car il est fort probable que les étudiants logés à l'internat sont fortement surreprésentés au sein de ceux qui ont répondu à notre questionnaire.

* Pour ce qui est de l'influence du sexe et de la section sur le lieu d'habitation, les tableaux suivants nous donnent des renseignements:

- Influence du sexe:

Tableau 40: Rapport entre les lieux d'habitation des étudiants et leur sexe. (Dans chaque case sont superposés l'effectif et le pourcentage du total de la colonne).

(Chi 2 = 28,7 pour ddl = 4, p = 0,00001, S)

HABITAT	SEXE		TOTAL
	masculin	feminin	
internat	102 38,9 %	37 66,1 %	139 43,7 %
location	67 25,6 %	00 0,0 %	67 21,1 %
chez ses parents	45 17,2 %	14 25,0 %	59 18,6 %
chez d'autres parents	44 16,8 %	3 5,4 %	47 14,8 %
chez des amis	4 1,5 %	2 3,6 %	6 1,9 %
TOTAL	262	56	318

Ce tableau montre une propension très nette des filles à loger à l'internat et l'absence totale de filles en location. Mais il ne faut pas oublier le biais probable que joue l'internat dans l'obtention des questionnaires.

- Influence de la section:

Tableau 41: Rapports entre les lieux d'habitation des étudiants et la section qu'ils fréquentent. (Dans chaque case se trouvent superposés l'effectif et le pourcentage du total de la colonne).
Chi 2 = 9,4 pour ddl = 4, p = 0,051, NS)

HABITAT	SECTION		TOTAL
	médecine	pharmacie	
internat	99 43,2 %	44 44,9 %	143 43,7 %
chez ses parents	47 20,5 %	13 13,3 %	60 18,3 %
chez d'autres parents	40 17,5 %	10 10,2 %	50 15,2 %
location	39 17,0 %	28 28,6 %	67 20,4 %
chez des amis	4 1,7 %	3 3,1 %	7 2,1 %
TOTAL	229	98	327

Malgré l'absence de différence significative entre les deux distributions, on notera le pourcentage plus élevé d'étudiants en pharmacie qui sont en location, par rapport aux médecins.

Mais on ne doit pas négliger le fait que les sous groupes les plus faibles (les filles d'une part et les pharmaciens de l'autre) sont proportionnellement surreprésentés à l'internat.

4.3.1.4.2 Situation matrimoniale de l'étudiant

Tableau 42: Répartition des étudiants selon leur situation matrimoniale.

ETUDIANTS MARIÉS	EFFECTIFS	%
Non	290	95,1
Civilement	10	3,3
Religieusement	5	1,6
TOTAL	305	

Nous avons voulu par cette étude, nous immiscer quelque peu dans la vie privée des étudiants. Il est apparu que plus de 95% d'entr'eux étaient encore célibataires.

Il faut reconnaître qu'ici encore, le biais dû à l'internat a pu fausser les résultats, car il est probable que les étudiants mariés n'y logent pas.

Tableau 43: Comparaison entre les étudiants de l'ENMP des deux sexes. (Chi 2 = 32,29 pour ddl = 2, p < 0,0001,S).

ETUDIANTS MARIÉS	MASCULINS	%	FEMININS	%
Non mariés	245	97,6	38	80,9
Réligieusement	4	1,6	1	2,1
Civilement et réligieusement	2	0,8	8	17,0
TOTAL	251		47	

La lecture de ce tableau nous montre que 17% des filles sont mariées civilement et religieusement, contre seulement 0,8% des garçons.

4.3.1.4.3 Etude d'éventuels enfants à charge

Tableau 44: Distribution des étudiants de l'ENMP selon qu'ils aient un ou plusieurs enfants à leur charge.

ENFANT A CHARGE	EFFECTIFS	%
Oui	27	8,4
Non	296	91,6
TOTAL	323	

L'analyse montre que 8,4% des étudiants déclarent avoir au moins un enfant à leur charge, ce qui n'est pas négligeable.

Tableau 45: Répartition des étudiants et étudiantes de l'ENMP, mariés ou non, avec ou sans charge d'enfants.
(NB: Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total général.)

ENFANT EN CHARGE	ETUDIANTS			ETUDIANTES		
	Mariés	Non Mariés	Total	Mariées	Non Mariés	TOTAL
Oui	4 1,6	14 5,7	18 7,3	1 2,2	1 2,2	2 4,4
Non	2 0,8	227 91,9	229 92,7	8 17,8	35 77,8	43 95,6
TOTAL	6 2,4	241 97,6	247	9 20,0	36 80,0	45

Alors que 18 étudiants (dont 14 célibataires) ont un enfant à charge, 2 étudiantes sont dans le même cas, dont 1 célibataire.

4.3.2 Appréciations personnelles sur l'ENMP

4.3.2.1 Opinions générales sur l'ENMP

Notre étude s'est efforcée d'obtenir des avis sur les différents constituants de l'école. C'est ainsi que nous avons pu établir le tableau suivant:

Tableau 46: Distribution des opinions des étudiants de l'ENMP, sur la bibliothèque, la discipline, les locaux, les horaires et le programme.

APPRECIATION DE LA QUALITE DES SERVICES						
	TRES BON	BON	MOYEN	MAUVAIS	TRES MAUVAIS	TOTAL
BIBLIO- THEQUE	52 17,4 17,4	111 37,1 54,5	95 31,8 86,3	26 8,7 95	15 5,0 100	299
HORAIRES	19 6,5 6,5	114 38,9 45,4	72 24,6 70	73 24,9 94,9	15 5,1 100	293
DISCIPLINE	16 5,7 5,7	106 37,7 43,4	97 34,5 77,9	42 14,9 92,8	20 7,1 99,9	281
PROGRAMME	9 3,1 3,1	63 21,6 24,7	99 33,9 58,6	96 32,9 91,5	25 8,5 100	292
LOCAUX	8 2,6 2,6	52 17,1 19,7	175 57,6 77,3	54 17,6 94,9	15 4,9 99,9	304
MOBILIER	0 0 0	22 7,7 7,7	132 46,3 54	99 34,7 88,7	32 11,2 99,9	285

(NB: Dans chaque case se trouvent disposés en colonne: l'effectif, la fréquence au sein de la ligne, la fréquence cumulée).

A propos de ce tableau la fréquence des opinions favorables varie de la façon suivante:

Tableau 47: Fréquence des opinions favorables selon les services assurés par l'ENMP.

	% d'opinions favorables
1. Bibliothèque	86,4%
2. Discipline	77,9%
3. Locaux	77,3%
4. Horaires	70%
5. Programme	58,6%
6. Mobilier	54%

* Sur le plan des reproches, les avis qui ont prévalu sont exprimés dans le tableau qui suit:

Tableau 48: Fréquence des principaux reproches faits à l'ENMP par les étudiants.

Reproches	Effectifs	%
1= Insuffisances en pédagogie	204	61,6
2= Enseignants peu disponibles	69	20,8
3= Enseignants peu compétants	63	19,0
5= Enseignants indifférents	6	1,8
6= Enseignants trop rapides	5	1,5
7= Pas de reproches	12	3,6
Total	331	

En procédant à l'analyse de ce tableau, nous pouvons remarquer que plus de la moitié des étudiants reprochent des insuffisances sur le plan pédagogique à certains enseignants. 20,8 % se plaignent qu'une partie des enseignants de l'établissement est peu disponible au cours de l'année scolaire, phénomène qui se traduit par le fait que certains cours importants à leurs yeux ne commencent pas aux dates prévues.

* Quant aux différentes suggestions faites à propos des enseignants, elles ont été proposées par 58 % des étudiants interrogés:

Tableau 49: Distribution des différentes suggestions faites par les étudiants de l'ENMP à propos de leurs enseignants.

SUGGESTIONS	EFFECTIFS	%
Pas de suggestions	139	42
Etre d'avantage disponible	82	24,7
Faire d'avantage appel à leur expérience	52	15,7
Formation des formateurs	33	10
Etre plus régulier	21	6,3
Commencer les cours au bon moment	4	1,2
TOTAL	331	

La principale suggestion faite par les étudiants à l'endroit de leurs enseignants, est qu'ils soient d'avantage disponibles.

Il est important de noter que près de 16 % d'entre eux suggèrent que les instances dirigeantes de l'établissement fassent des efforts quant aux critères de choix des enseignants. Leur désir est qu'ils fassent d'avantage appel à leurs expériences.

Il est à noter que 42 % des étudiants se sont abstenus de faire la moindre suggestion.

On doit se demander s'il s'agit d'approbation ou d'indifférence.

4.3.2.2 Les problèmes de l'ENMP

Tableau 50: Distribution de fréquence des différents problèmes que les étudiants rencontrent à l'ENMP.

MOTIFS	EFFECTIFS	% à l'ENMP
1 Manque de locaux	89	26,8
2 Difficultés d'accès à l'ENMP	49	14,8
3 Programme trop chargé	49	14,8
4 Administration défectueuse	37	11,2
5 Archaïcité des méthodes d'enseignement	36	10,8
6 Pléthore d'étudiants	16	4,8
7 Horaires de la bibliothèque non ouverte aux heures d'étude des étudiants	13	3,9
8 Manque de professeurs	10	3,0
9 Manque de temps libre	9	2,7
10 Nourriture de qualité défectueuse	5	1,5
11 Retard des cours des missionnaires	4	1,2
12 Insuffisance de la discipline	1	0,3
13 Pas d'opinion	48	14,5
TOTAL	331	

Les deux problèmes principaux de l'Ecole, aux yeux des étudiants ayant participé à l'enquête, sont le manque de locaux et les difficultés de transport pour rejoindre l'Ecole.

4.3.2.3 Suggestions

Au cours de l'enquête que nous avons menée auprès des étudiants, nous leur avons demandé de faire une suggestion pour obtenir une meilleure formation à l'ENMP. 233 étudiants sur un total de 331, soit 70,4 % ont bien voulu le faire et nous ont permis d'élaborer le tableau suivant:

Tableau 51: Répartition des principales suggestions faites par les étudiants pour améliorer l'apprentissage à l'ENMP .

PROPOSITIONS	EFFECTIFS	%
1 Améliorer les stages pratiques	104	44,6
2 Créer de nouveaux locaux	54	23,1
3 Faciliter l'accès de l'établissement	41	17,5
4 Améliorer les méthodes de cours	28	12,0
5 Réviser le programme à la baisse	25	10,7
6 Diminuer les heures de cours	16	6,8
7 Avoir moins de cours magistraux	9	3,8
8 Mettre un accent sur les sciences de base	8	3,4
9 Assurer une surveillance des examens plus sérieuse	6	2,5
10 Développer l'utilisation de l'audiovisuel	5	2,1
11 Régulariser les bourses	4	1,6
12 Promouvoir la méthode des Q.C.M	4	1,6
13 Organiser des conférences débats	1	0,4
14 Réintroduire les examens partiels	1	0,4
15 Rester à l'écoute des étudiants	1	0,4
17 Pas de suggestion	98	42,0
TOTAL	233	

Il apparait que la principale suggestion des étudiants concerne l'amélioration des stages pratiques.

Il est aussi intéressant de constater que certains étudiants manifestent des préoccupations d'ordre pédagogique, c'est ainsi que 9 d'entr'eux remettent en cause l'importance des cours magistraux au sein de l'établissement.

4.3.2.4 Autres caractéristiques des étudiants

4.3.2.4.1 Fréquentation de la bibliothèque

Nous avons cherché à recueillir certaines informations sur l'importance de la fréquentation de la bibliothèque. Pour cela, nous avons demandé aux étudiants de nous préciser combien de fois ils s'y étaient rendus au cours du dernier mois.

Nous avons recolté 230 fiches conformes à nos critères soit 69,5% des 331 étudiants ayant participé à l'enquête. Il en est sorti le tableau ci dessous:

Tableau 52: Illustration du rythme de fréquentation mensuelle de la bibliothèque par les étudiants de l'ENMP.

FREQUENCE	EFFECTIF	%
Jamais	23	10,0
1 fois	92	40,0
2 fois	60	26,1
3 fois	41	17,8
4 fois	8	3,5
5 à 9 fois	3	1,3
10 fois et plus	3	1,3
TOTAL	230	

Ainsi les étudiants disent se rendre en moyenne 2 fois par mois à la bibliothèque. Mais il est remarquable de noter que la moitié d'entr'eux s'y sont rendus moins de 2 fois. Ceci prouve s'il le fallait, combien la consultation des livres est loin d'être une des préoccupations majeures des étudiants, qui se contentent du cours magistral. Mais ceci peut refléter probablement aussi le fait que les enseignants n'aident, ni n'incitent les étudiants à travailler d'eux même à la bibliothèque.

4.3.2.4.2 Achats de livres

Tableau 53: Représentation de la fréquence d'achat de livres par les étudiants de l'ENMP.

FREQUENCE D'ACHAT	EFFECTIF	%	% CUMULE
souvent	60	18,4	55,2
parfois	120	36,8	36,8
rarement	92	28,2	83,4
jamais	54	16,6	100
TOTAL	326		

Près de 55 % des étudiants achètent parfois ou souvent des livres. Mais le fait qu'environ 17 % n'en aient jamais acheté ne manque pas de poser un réel problème.

Est ce le témoignage d'un manque de besoin ressenti ou de difficultés financières ? Probablement les deux.

Ceci nous a conduit à établir un rapprochement entre la fréquence d'achat de livres et le pouvoir financier de l'étudiant à partir de son origine familiale.

Tableau 54: Distribution de la fréquence d'achat de livres par rapport à l'origine familiale de l'étudiant à l'ENMP .

ACHAT DE LIVRES	ORIGINE FAMILIALE				TOTAL
	Aisée	Moyenne	Modeste	Pauvre	
Souvent	6	22	24	8	60
	20	17,5	19	18,6	18,5
Parfois	12	50	41	16	119
	40	39,7	32,5	37,2	36,6
Rarement	4	37	41	10	92
	13,3	29,4	32,5	23,3	28,3
Jamais	8	17	20	9	54
	26,6	13,5	15,9	20,9	16,6
TOTAL	30	126	126	43	325

NB: Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne. (Chi 2 = 9,49 pour ddl = 12, p = 0,66, NS)

A la lecture du précédent tableau, on peut remarquer qu'il n'y a pas de différence entre les familles quant à l'achat de livres quelque soit leur niveau économique. Malgré cette absence de différence significative, il est regrettable que 26,6 % d'étudiants provenant de familles aisées disent n'avoir jamais acheté de livres.

Le tableau suivant nous a permis d'étudier le rôle du sexe dans l'achat de livres:

Tableau 55: Distribution de la fréquence d'achat de livres des étudiants de l'ENMP selon le sexe.

NB: Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne.

(Chi 2 = 3,01 pour ddl = 4)

ACHAT DE LIVRES	SEXE		TOTAL
	Masculin	Feminin	
Parfois	95 36,1	24 42,9	119 37,3
Souvent	48 18,3	10 17,9	58 18,2
Rarement	80 30,4	11 19,6	91 28,5
Jamais	40 15,2	11 19,6	51 16,0
TOTAL	263	56	319

Là encore nous n'avons pas pu mettre en évidence de différence significative entre garçons et filles (même après regroupement de certaines données).

4.3.2.4.3 Redoublement à l'ENMP

Tableau 56: Répartition des étudiants selon qu'ils aient redoublé ou non au cours de leur cursus à l'ENMP.

REDOUBLEMENT	EFFECTIF	%
NON	232	70,7
OUI	96	29,3
TOTAL	328	

29,3 % des étudiants disent avoir déjà redoublé. Les explications que nous avons obtenues laissent entendre que la principale cause évoquée serait le rythme des études, qui avec la surcharge du programme, est cité par près de 48% des étudiants:

Tableau 57: Répartition des motifs de redoublement des étudiants tout au long de leur cycle à l'ENMP.

MOTIFS DE REDOUBLEMENT	EFFECTIF	%
rythme des études	29	33,3
notes éliminatoires	18	20,7
surcharge programme	13	14,9
problèmes familiaux	11	12,6
mauvaise condition de vie	7	8,0
calendrier des examens	4	4,6
manque de moyens financiers	3	3,4
notes mal calculées	2	2,3
TOTAL	87	

4.3.2.4.4 Préférence entre les systèmes de cours

Par cette question, nous avons cherché à déterminer quel était le système de cours que les étudiants préféraient.

Tableau 58: Distribution des différents systèmes de cours qui ont les préférences des étudiants de l'ENMP.

(NB: Figurent dans chaque case l'effectif et le pourcentage du total de la colonne.)

PREFERENCES	EFFECTIFS		Total
	Médecine	Pharmacie	
Enseignement actif	167 73,2	58 60,4	225 69,4
Travaux pratiques	42 18,4	32 33,3	74 22,8
Cours magistraux	19 8,3	5 5,2	24 7,4
Sans opinions	0 0,0	1 1,0	1 0,3
TOTAL	228	96	324

L'examen de ce tableau est particulièrement révélateur. Il montre le peu d'intérêt que les étudiants accordent aux cours magistraux et leur désir de bénéficier d'un enseignement actif. Ce constat devrait inciter le corps enseignant à basculer dans le camp des tenants de la pédagogie moderne et à s'éloigner des méthodes pédagogiques aujourd'hui dépassées que sont les cours magistraux.

Les différences que l'on peut constater entre médecins et pharmaciens s'expliquent par le fait que pour les seconds, les travaux pratiques effectués à l'école sont les seules activités non théoriques dont ils bénéficient alors que les médecins profitent des stages dans les hôpitaux.

4.3.2.4.5 Opinions sur les modalités d'examen à l'ENMP

Tableau 59: Distribution comparée des opinions des étudiants, quant aux modalités d'examen. (Chi 2 = 0,49 pour ddl = 2, NS)

EFFECTIFS			
OPINIONS	Médecine	Pharmacie	Total
Favorables	92 41,3	38 40,0	130 40,9
Critiques	80 35,9	32 33,7	112 35,2
Sans opinions	51 22,9	25 26,3	76 23,9
TOTAL	223	95	318

On peut constater à la lecture de ce tableau que près de 35 % des étudiants manifestent une opinion critique vis à vis de l'organisation des examens à l'ENMP.

Cet avis est aussi bien partagé par les médecins que par les pharmaciens.

4.3.3 Perspectives d'avenir

4.3.3.1 Entrée dans la fonction publique

Tableau 60: Répartition des différentes opinions des étudiants de l'ENMP, concernant le passage du concours pour l'entrée dans la fonction publique.

OPINIONS	EFFECTIF	%
oui	165	53,9
non	141	46,1
TOTAL	306	

L'analyse de ce tableau révèle que 46 % des étudiants disent ne pas espérer entrer dans la fonction publique: ceci doit être considéré comme révélateur d'un certain changement de mentalité chez les étudiants qui commencent à admettre que l'on peut exercer son métier en dehors des rouages de l'Etat.

* Les raisons évoquées par ces étudiants désireux de devenir fonctionnaires sont multiples. La première d'entre elles est d'ordre civique. Ceci montre combien les étudiants de l'ENMP ont une haute idée de leur métier.

Les autres arguments traduisent la recherche d'une certaine sécurité professionnelle.

Tableau 61: Répartition selon la section des motifs qui poussent les étudiants de l'ENMP, à vouloir intégrer la fonction publique.

(Chi 2 = 10,26 pour ddl = 7, NS)

NB: Dans ce tableau figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne.

MOTIFS	Médecine	Pharmacie	TOTAL
Civisme	42 36,2	23 51,1	65 40,3
Garantie du métier	35 30,2	11 24,4	46 23,6
Par contrainte	11 9,5	1 2,2	12 7,5
Manque de moyens financiers	10 8,6	3 6,7	13 8,1
Profil de fonctionnaire	9 7,8	1 2,2	10 6,2
Facilité pour se spécialiser	5 4,3	5 11,1	10 6,2
Faire le service militaire	3 2,6	0 0,0	3 1,9
Sans motifs précis	1 0,9	1 2,2	2 1,2
TOTAL	116	45	161

Tableau 62: Répartition selon le sexe des motifs qui poussent les étudiants de l'ENMP, à vouloir intégrer la fonction publique.

NB: Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne.

(Chi 2 = 6,14 pour ddl = 7, NS).

MOTIFS	Masculin	Feminin	TOTAL
Civisme	56 41,1	9 36,0	65 40,3
Garantie du métier	38 27,9	8 32,0	46 28,6
Manque de moyens financiers	13 9,6	0 0,0	13 8,1
Par contrainte	9 6,6	3 12,0	12 7,5
Facilité pour se spécialiser	8 5,9	2 8,0	10 6,2
Profil de fonctionnaire	7 5,1	3 12,0	10 6,2
Faire le service militaire	3 2,2	0 0,0	3 1,9
Sans motifs précis	2 1,5	0 0,0	2 1,2
TOTAL	136	25	161

L'étude de ces tableaux laisse penser que d'une part les garçons et les filles, d'autre part les médecins et les pharmaciens ont à peu près les mêmes motivations pour travailler au service de l'Etat.

* En ce qui concerne les étudiants non désireux de passer le concours d'accès à la fonction publique, les raisons qu'ils évoquent sont classées par ordre d'importance dans le tableau ci dessous:

MOTIFS	EFFECTIFS	%
goût de l'entreprise privée	36	26,2
perte de temps	23	16,8
existence du concours	19	13,9
mauvaises conditions de travail	18	13,1
bas salaires	17	12,4
efforts inutiles	12	8,8
chances minimales	7	5,1
partialité dans le concours	5	3,6
TOTAL	137	

On peut noter une certaine acceptation de l'idée de l'exercice privé puisque 36/298, soit 12 % des étudiants, manifestent du goût pour l'entreprise privée.

4.3.3.2 Installation dans le secteur privé

A l'inverse de la question précédente, nous avons demandé aux étudiants s'ils envisageaient, malgré tout, de s'installer dans le secteur privé.

Tableau 63: Distribution des opinions des étudiants de l'ENMP, par section, à propos d'une éventuelle installation dans le secteur privé au terme de leur formation.
(Chi 2 = 1,38 pour ddl = 1, NS).

OPINIONS	Médecine	Pharmacie	TOTAL
Oui	186 88,6	75 82,4	261 86,7
Non	24 11,4	16 17,6	40 13,3
TOTAL	210	91	301

Tableau 64: Répartition des étudiants et étudiantes de l'ENMP à propos de leur installation dans le secteur privé, à la fin de leur formation.

(Chi 2 = 1 pour ddl = 1, NS)

NB: Dans ces deux tableaux figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne.

OPINIONS	Masculin	Féminin	TOTAL
oui	207 85,5	54 91,5	261 86,7
non	35 14,5	5 8,5	40 13,3
TOTAL	242	59	301

La lecture du premier tableau révèle que près de 87 % des étudiants émettent le désir de pouvoir s'installer dans le secteur privé. Ceci dénote encore une fois leur prédisposition à vouloir prendre en mains leur destinée.

Ces résultats, si l'on oublie quelque peu les biais qui les caractérisent, montrent la volonté des étudiants de l'ENMP de surmonter vaille que vaille le gros handicap que constitue le verrouillage du secteur public.

S'agissant de l'exercice dans le secteur privé, nous avons voulu par la même occasion, savoir quels étaient les lieux où les étudiants préféreraient s'établir à la fin de leurs études. Les réponses avancées, ont été regroupées dans le tableau ci dessous:

Tableau 65: Distribution des lieux souhaités par les étudiants de l'ENMP pour s'installer dans le privé à la fin de leur cycle.

LIEUX SOUHAITES	EFFECTIFS	%
Intérieur du pays	66	30,3
Là où il y a du monde	43	19,7
N'importe où	41	18,8
District de Bamako	41	18,8
Autre pays	23	10,6
Sans lieu précis	4	1,8
TOTAL	218	

Ce qui est remarquable dans ce tableau, c'est le désir affiché par près de 30 % des étudiants de vouloir s'installer en privé dans une localité de l'intérieur du pays, alors que les inconditionnels d'une installation dans le District ne sont que 19 % .

Pour compléter ces informations, nous avons voulu savoir quels étaient les lieux situés à l'intérieur du pays qui sont les plus convoités par les futures cadres de la santé:

* Au niveau des 7 chefs lieux de région:

Tableau 66: Distribution des différentes opinions des étudiants de l'ENMP à propos de l'installation en privé dans les chefs lieux de région. (N = 271).

	OPINIONS			
	Oui	%	Non	%
SIKASSO	114	42,1	157	57,9
SEGOU	104	38,4	167	61,6
MOPTI	78	28,8	193	71,2
KAYES	65	24,0	206	76,0
GAO	48	17,7	223	82,3
KOULIKORO	37	13,7	234	86,3
TOMBOUCTOU	34	12,5	237	87,5

Ce tableau montre que les étudiants sont très peu attirés par les chefs lieux des régions de Gao, de Tombouctou et de Koulikoro. Ceci s'explique en ce qui concerne les deux premiers par le fait qu'il s'agit des régions les plus éloignées de Bamako et les moins nanties du pays, aussi bien sur le plan économique que logistique et culturel.

* Installation dans un chef lieu de cercle:

Tableau 67: Distribution des différentes opinions des étudiants de l'ENMP à propos de l'installation dans un chef lieu de cercle.

OPINIONS	EFFECTIFS	%
oui	190	67,4
non	92	32,6
TOTAL	282	

A notre grande surprise les étudiants sont prêts, s'il le fallait, à s'installer dans un chef lieu de cercle, ce qui en temps opportun ne manquera pas d'intéresser les autorités compétantes en matière de santé, autant pour l'extension de la couverture sanitaire du pays que pour la lutte contre le non emploi des jeunes diplômés.

* Installation dans un chef lieu d'arrondissement:

Tableau 68: Distribution des différentes opinions des étudiants de l'ENMP, à propos de l'installation dans un chef lieu d'arrondissement.

OPINIONS	EFFECTIFS	%
oui	104	36,7
non	179	63,3
TOTAL	283	

* Installation dans un gros village:

Tableau 69: Distribution des différentes opinions des étudiants de l'ENMP, à propos de l'installation en privé dans un gros village.

OPINIONS	EFFECTIFS	%
oui	96	33,9
non	187	66,1
TOTAL	283	

Là encore, ces deux tableaux montrent que le 1/3 des étudiants sont prêts à s'installer dans les chefs lieux d'arrondissement ou dans les gros villages. Ceci est porteur des plus grands espoirs en ce qui concerne l'extension de la couverture sanitaire des zones rurales.

4.3.3.3 Spécialisation

Par ce volet, nous avons cherché à évaluer, le pourcentage des étudiants qui envisagent de se spécialiser, et de leur faire préciser la discipline qui a soulevé leur intérêt.

a) A la question " souhaitez-vous vous spécialiser ", les réponses obtenues nous ont montré que la quasi totalité des étudiants souhaiterait se spécialiser.

Tableau 70: Distribution selon les sections des opinions des étudiants de l'ENMP, à propos de la spécialisation. (Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne).

NB:(Chi 2 = 0,6 , pour ddl = 1, pas de différence significative)

Désir de spécialisation	Médecine	Pharmacie	TOTAL
oui	219 96,5	91 93,8	310 95,7
non	8 3,5	6 6,2	14 4,3
TOTAL	227	97	324

Tableau 71: Distribution selon le sexe des différentes opinions des étudiants de l'ENMP, face à la question de spécialisation. (Dans chaque case figurent l'effectif et le pourcentage du total de la colonne).

(Chi 2 = 0,40 pour ddl = 1, NS)

Désir de spécialisation	Masculin	Féminin	TOTAL
Oui	254 96,2	56 93,3	310 95,7
Non	10 3,8	4 6,7	14 4,3
TOTAL	264	60	324

Ceci reste, à priori aussi vrai selon les sections que selon les sexes.

b) La question " si oui dans quelle discipline ", nous a permis d'élaborer les deux tableaux suivants:

* Les médecins:

Tableau 72: Répartition des spécialités souhaitées par les étudiants de la section médecine de l'ENMP.

DISCIPLINES	EFFECTIFS	%
1 Chirurgie	50	25,4
2 Gynéco-obstétrique	46	23,4
3 Pédiatrie	29	14,7
4 Cardiologie	19	9,6
5 Médecine interne	13	6,6
6 Pneumologie	10	5,0
7 Santé publique	9	4,5
8 Gastro entérologie	7	3,6
9 Urologie	5	2,5
10 Biologie	4	2,0
11 Neurologie	4	2,0
12 Psychiatrie	2	1,0
13 Anesthésie - réanimation	2	1,0
14 Dermatologie	1	0,5
15 Néphrologie	1	0,5
16 Anatomopathologie	1	0,5
TOTAL	197	

* Les pharmaciens:

Tableau 73: Répartition des spécialités souhaitées par les étudiants de la section pharmacie de l'ENMP.

DISCIPLINES	EFFECTIFS	%
Biologie	19	23,8
Biochimie	15	18,8
Pharmacologie	12	15,0
Pharmacie chimique	11	13,8
Gallénique	11	13,8
Toxicologie	5	6,3
Chimie analytique	2	2,5
Industrie pharmaceutique	2	2,5
Gestion pharmaceutique	1	1,3
Matière médicale	1	1,3
Analyse expérimentale	1	1,3
TOTAL	80	

Chez les médecins, la prééminence de la chirurgie (25,4 %), de la Gynéco-Obstétrique (23,4 %) et de la Pédiatrie (14,7 %) s'impose.

Il est surprenant de constater qu' une spécialité comme la Radiologie n' est pas envisagée

Chez les pharmaciens, il apparait que ce sont les disciplines biologiques qui dominent.

4.3.4 Etude du budget des étudiants

a) Etude des ressources mensuelles par étudiant:

* Répartition selon l'âge

Tableau 74: Distribution des ressources financières en moyenne par mois en fonction des tranches d'âge (en franc CFA).

	min	max	moyen	N	%
< 20 ans	15 000	60 000	26 636	11	3
20-24 ans	15 000	75 000	23 000	197	59,5
25 et +	15 000	140 000	24 000	120	36,3
TOTAL	15 000	140 000	23 488	328	

Il apparait à l'analyse de ce tableau que près de 59 % des étudiants ont une ressource mensuelle de 23 500 f cfa. Il n'y a pas de différence selon l'âge.

Par contre l'analyse des maximum permet de constater qu'il y a des étudiants qui ont un revenu mensuel dépassant très largement le salaire d'un cadre supérieur.

* Origine:

Les ressources dont disposent les étudiants de l'ENMP permettent de les classer en 3 groupes:

- un groupe d'étudiants Maliens ou Etrangers qui bénéficient uniquement des bourses qui leurs sont allouées, avec un pouvoir d'achat plus élevé pour les étrangers que pour les nationaux;

- un groupe d'étudiants de familles aisées qui disposent de sommes d'argent qui viennent en supplément de leur bourse s'ils sont maliens.

- un groupe d'étudiants étrangers qui assurent totalement tous les frais afférents à leurs études.

Rappelons que les boursiers maliens recevaient lors de notre enquête 15 000 Fcfa par mois jusqu'en quatrième année et 20 000 Fcfa à partir de la cinquième année et qu'ils ne perçoivent plus de bourse à partir du 31 Décembre de la sixième année.

Mais il faut préciser que les étudiants boursiers maliens ont bénéficié à partir de l'année scolaire 1991-1992, d'une majoration de leurs bourses de 75 %.

b) Etude des dépenses:

* Dépenses totales:

Tableau 75: distribution des dépenses totales par mois selon les différentes tranches d'âge d'étudiants (en franc CFA/mois)

	min	max.	moyen	N	%
< 20 ans	15 000	69 000	31 000	8	2,4 %
20-24 ans	0	76 000	23 000	138	41,7 %
25 et +	0	95 000	26 000	71	21,5 %
TOTAL	0	95 000	24 276	217	

D'après les données que nous avons recueillies, les étudiants dépensent en moyenne 24 300 franc . Il ne semble pas y avoir d'influence de l'âge.

* Nature des dépenses: Unité en Fcfa par an

Tableau 76: Repartition des dépenses totales des étudiants selon leur nature

	min	max	moyen	%
Nourriture	0	480 000	93 600	34,8
Habillement	0	240 000	40 600	15,1
Transport	0	600 000	31 100	11,5
logement	0	720 000	30 000	11,1
Loisirs	0	200 000	25 150	9,0
Matériels d'apprent.	0	380 000	15 870	5,8
Autres dépenses	0	720 000	32 520	12,0
Total			268 840	

Ceci représente une moyenne de 22 400 F par mois.

Ce tableau révèle que près de 35 % de ces dépenses rentre dans le cadre de la nourriture et 15 % de l'habillement.

- Chapitre 5 -

**PERSPECTIVES
D' Avenir**

* Les deux principaux problèmes dont semble souffrir l'ENMP résident d'une part dans l'inadaptation de ses moyens à l'effectif de ses étudiants, d'autre part dans les problèmes d'emploi de ses sortants.

En fait, tous deux procèdent d'une seule et même logique: celle d'adapter la formation aux besoins.

* Au cours de l'actuelle décennie qui nous conduira à l'an 2 000, l'ENMP formera environ 450 docteurs en médecine, qui, compte tenu des départs à la retraite, viendront s'ajouter aux quelques 600 médecins actuellement présents au Mali ou prêts à y retourner à la fin de leurs études, et permettront au Mali de dépasser un effectif total de 1 000 médecins.

Sa population ayant alors atteint les 10 millions d'habitants, le ratio symbolique d'1 médecin pour 10 000 habitants sera donc franchi.

Compte tenu des incertitudes économiques, il nous semble raisonnable de tabler au delà de cette date sur une croissance du nombre de médecins à peine supérieure à celle de la population moyenne, soit + 3% par an.

Ceci conduit à prévoir une augmentation de l'ordre de 30 médecins par an, qui, compte tenu des départs à la retraite, doit représenter la sortie annuelle d'une moyenne de 35 docteurs en médecine.

* Pour y parvenir, nous estimons que les effectifs suivants seraient souhaitables:

	Médecine	Pharmacie	TOTAL
1ère année	65	20	85
2ème année	51	14	65
3ème année	43	13	56
4ème année	39	12	51
5ème année	37	11	48
6ème année	35	10	45
Total	270	80	350

Avec de tels effectifs, l'Ecole aura retrouvé les dimensions pour lesquelles elle a été construite:

.les salles de classe et de travaux pratiques hébergeront des effectifs appropriés;

- .le grand amphi sera en mesure d'accueillir l'ensemble des étudiants lors des grandes conférences,
- .les crédits de la direction, dont nous n'avons pas connaissance, mais que nous imaginons très limités, seront plus adaptés aux dépenses à réaliser qu'avec les 900 étudiants actuels,
- .les problèmes d'hébergement à l'internat et de transport des étudiants depuis le centre-ville seront réduits d'autant,
- .les stages hospitaliers seront mieux encadrés,
- .les stages de santé publique sur le terrain seront plus faciles à organiser,
- .les professeurs auront plus de facilités à connaître personnellement leurs élèves et à leur accorder le temps qu'ils réclament.

Il n'est donc pas à douter que les sortants d'une part seront beaucoup plus en mesure de trouver rapidement un emploi suffisamment rémunérateur, d'autre part seront mieux formés.

Ceci ne signifie pas que l'école n'aura pas à poursuivre son développement, car elle devra probablement s'orienter vers la formation de spécialistes et surtout vers une des missions essentielles des facultés de médecine et de pharmacie: la formation permanente.

En effet, les 600 médecins qui sont actuellement au travail et les 1 000 médecins de l'an 2 000 devront bénéficier non seulement de l'entretien régulier, mais aussi de l'amélioration de leurs connaissances.

* Pour cela, des aménagements devront être envisagés. Ils devront notamment permettre d'introduire au sein de l'établissement des salles adaptées aux principes de la pédagogie moderne (permettant en particulier des travaux par petits groupes) et l'emploi de d'avantage de matériel audio-visuel et informatique.

Une judicieuse combinaison de ces nouveaux moyens entre les différents cycles de formation permettra à l'Ecole de continuer à occuper la place qu'elle a su prendre au niveau national et même international.

- Chapitre 6 -

CONCLUSION

1- Créée en 1968, l'Ecole Nationale de Médecine et Pharmacie du Mali a occupé une place essentielle dans le développement sanitaire de notre pays.

Grâce à elle, le Ministère de la Santé a pu assurer entre 1975 et 1985 l'affectation de 2 à 3 médecins par cercle, alors qu'en 1974 seul un Cercle sur 3 disposait d'un docteur en médecine à la tête de son service de santé.

Les conséquences de l'ajustement structurel ont bloqué cette dynamique, mais n'empêcheront pas notre système national de santé de prendre un nouveau départ et de franchir en l'an 2 000, le seuil symbolique de 1 médecin pour 10 000 habitants.

Il paraissait justifié qu'à l'occasion de son XXème anniversaire une thèse de doctorat en médecine s'efforce de rassembler un certain nombre d'informations sur ce qui a déterminé et détermine encore cette grande école du Mali.

2- De 1969 à 1991, l'Ecole a reçu un total de 1 963 étudiants en médecine et de 452 étudiants en pharmacie.

Entre 1974 et 1989, elle a délivré 472 diplômes de Doctorat en Médecine et 148 diplômes de Doctorat en Pharmacie.

* Parmi ses diplômés, 69 ont acquis une spécialité, parmi lesquels se trouvent 58 médecins et 11 pharmaciens.

Fin 1990, 73 des sortants de cette école, dont 67 médecins et 6 pharmaciens, étaient en cours de spécialisation dans une université étrangère.

* Au début de l'année 1991, 57% étaient fonctionnaires, tandis que 12% étaient salariés d'institutions non gouvernementales.

11 médecins et 39 pharmaciens, soit 9% des sortants de l'ENMP, étaient installés dans le secteur privé.

Les départs à l'étranger ont été relativement faibles, puisqu'ils n'ont concerné que 11% des sortants.

Malheureusement, (9 décès) ont frappé les sortants de l'ENMP, dont 8 médecins et 1 pharmacien, soit un taux de mortalité de 1,6%, ce qui est considérable pour une population jeune.

A la date du 22 décembre 1990, 61 médecins et 19 pharmaciens étaient encore à la recherche d'un emploi.

3- L'étude des dossiers de scolarité des étudiants de l'ENMP nous a permis d'élaborer le profil suivant:

* Les étudiants de l'ENMP sont d'abord des fils de fonctionnaires (35% environ) et secondairement des fils de paysans (22%).

* Ce sont en majorité des régionaux (59%) et les vrais Bamakois ne constituent que 32% d'entr'eux.

* L'Ecole reçoit des étrangers provenant de 8 pays d'Afrique Noire qui représentent 8% de ses effectifs.

4- Une enquête auprès de l'ensemble des étudiants de l'ENMP nous a permis d'obtenir des informations complémentaires:

* En ce qui concerne leur profil, il apparait que:

- 52% des étudiants estiment, selon leur propre appréciation, être issus de familles modestes ou pauvres.

Bien que ce chiffre reste encore loin de la réalité malienne, il montre qu'existe malgré tout au sein de l'ENMP un certain degré de démocratisation et que cette institution constitue encore une école de masse.

- 96% des étudiants en médecine disposent d'un baccalauréat en Sciences Biologiques, alors que 70% des Pharmaciens sont bacheliers en Sciences Exactes.

- Les étudiants de l'ENMP ne sont pas que des bons élèves, puisque 56% d'entr'eux avaient redoublé lors de leurs études secondaires.

- 85% se disent dans l'ensemble satisfaits de leur orientation, que dans 73% des cas, ils avaient citée en 1ère position.

- 61% estiment avoir choisi leur métier par "vocation"; ils affirment en effet qu'ils souhaitent l'embrasser pour ses qualités intrinsèques ou par humanisme.

* En ce qui concerne leur avenir:

- 22% d'entr'eux voudraient devenir fonctionnaires par esprit civique.

- Le rêve profond de 96% des étudiants de l'ENMP est de préparer une spécialité.

Chez les médecins, 3 disciplines sont à l'honneur: la chirurgie (25%), la gynéco-obstétrique (23%) et la pédiatrie (14%). Pour les pharmaciens, il s'agit essentiellement de formations en biologie.

- Ils ont accepté l'idée de ne plus devenir fonctionnaires, puisque 46% d'entr'eux n'envisagent même pas de passer le concours d'accès à la fonction publique et 87% pensent qu'ils auront à s'installer dans le secteur privé.
- L'idée selon laquelle les étudiants en médecine ne veulent s'installer que dans la capitale est erronée en ce qui concerne le Mali, puisque 30% envisagent de s'installer en province; les inconditionnels de Bamako ne sont en fait que 19% et la région la moins sollicitée est celle de Tombouctou où malgré tout 12 % des étudiants accepteraient d'aller travailler.
- Même plus, 67% d'entr'eux sont prêts à s'installer dans des chefs lieux de Cercle, 37 % dans des chefs lieux d'arrondissement et 34% dans des gros villages.

De tels chiffres montrent, que les programmes d'installation des jeunes médecins en zone rurale sont loin d'être utopiques.

* Les étudiants de l'ENMP ont des idées sur leur école:

- Leurs faveurs vont d'abord à la bibliothèque (86% d'avis positifs) et leurs critiques au mobilier (46% d'avis négatifs).
- Ils insistent sur le manque de locaux par rapport au nombre d'étudiants (21%) et sur les difficultés d'accès à l'école (11,2%)
- Ils ont une forte demande en matière de pédagogie:
 - .62% critiquent la pédagogie au sein de l'établissement,
 - .20% se plaignent du manque de disponibilité de leurs professeurs et 25% souhaiteraient pouvoir profiter d'avantage de leurs connaissances.
 - .69% manifestent leurs préférences pour une pédagogie active.

A ce sujet:

16% souhaitent que leurs professeurs fassent beaucoup plus appel à leur expérience professionnelle dans leur enseignement.

Le principe des cours magistraux n'a l'approbation que de 7% des étudiants et sont l'objet de rejet par 3,8 % d'entr'eux.

2,1% souhaitent qu'il y ait une meilleure utilisation de l'audio-visuel.

45% insistent sur une nécessaire amélioration des stages pratiques,

.40% approuvent le mode d'organisation des examens, mais 1,6% réclament des questions à choix multiples (QCM).

* Il faut cependant reconnaître que les étudiants ne profitent pas autant qu'ils le pourraient de la présence de leur bibliothèque: s'ils s'y sont rendu en moyenne 2 fois par mois, au cours du dernier mois écoulé, 50 % des étudiants n'y sont pas allés ou n'y sont allés qu'une seule fois.

Quant aux achats de livres personnels, ils ne concernent que 55% d'entr'eux. Il s'agit en fait d'un véritable problème culturel, car nous n'avons par réussi à mettre en évidence le moindre rôle du niveau économique: les fils de riches n'achètent pas plus de livres que les fils de pauvres !

* Concernant leurs conditions de vie, il apparait que les étudiants de l'ENMP disposent en moyenne de 24 500 F par mois, mais que ce chiffre varie entre 15 000 F pour ceux qui n'ont que leur bourse et 140 000 F pour quelques rares privilégiés.

Leurs dépenses se répartissent entre:

- .35% pour la nourriture,
- .15% pour l'habillement,
- .11% pour les frais de transport
- .11% pour le logement,
- .9% pour les loisirs
- .et seulement 6 % pour leur formation.

5- Après 20 ans d'existence, l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie semble avoir répondu à la mission principale qui lui avait été confiée, à savoir former des cadres supérieurs de la santé capables de répondre aux problèmes de santé prioritaires de leur pays.

Tout laisse penser qu'elle sera en mesure de poursuivre cette entreprise ambitieuse en s'adaptant aux aléas de l'histoire, mais sans changer son cap.

L'installation de jeunes médecins en zone rurale atteste de ce dynamisme.

Son problème principal semble résider dans le trop grand nombre de ses étudiants.

Si elle était en mesure de réduire ses effectifs au chiffre de 350 au lieu des 900 actuels, elles serait non seulement à même de produire les 35 médecins et 10 pharmaciens que réclame le pays, mais elle disposerait en sus des ressources humaines, matérielles et financières permettant de mieux les former.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Brunet-Jailly (Joseph), Rougemont (André):
"Evaluation du système malien de formation médicale: son adaptation aux objectifs du système de santé"-
Document photocopie, Ministère Français de la Coopération, Paris, 1983, 434 p.
- 2- Diarra (Kafing):
"Gestion d'une entreprise de formation: le cas de l'ENMP"-
Mémoire de fin d'Etude ENA, Bamako, 1988.
- 3- Dolo (Inna):
"Contribution à l'étude du secteur pharmaceutique privé: difficultés et perspectives"- Thèse de Doctorat en Pharmacie de l'ENMP, Bamako, 1989, n°28.
- 4- Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie:
"Textes Organiques "-Document photocopie, Bamako, 1973, 138 p.
- 5- Ministère de l'Education Nationale:
"Procès verbal du 1er Conseil de perfectionnement de l'ENMP du 2-3-4 Juillet 1985 ", Projet de requêtes, Bamako, 1985.
- 6- Ministère de l'Education Nationale:
"Procès verbal du 2ème Conseil de perfectionnement de l'ENMP du 17-18-19 Février 1988 ", Projet de requêtes, Bamako, 1988.
- 7- Ministère du Plan:
"Politique de population du Mali"- Document photocopie, Bamako, 1990, 82 p.
- 8- Ministère du Plan:
"Plan décennal 1990"- Document photocopie, Bamako, 1990.
- 9- Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales:
"Annuaire Statistique des services socio-sanitaires-Année 1988"- Document photocopie, Bamako, 1990, 201 p.
- 10- Organisation Mondiale de la Santé:
"Considération sur l'enseignement de la médecine dans les pays en voie de développement"- Document photocopie, Genève, 1973, 121 p.
- 11- Organisation Mondiale de la Santé:
" Normes minimum admissibles sur le plan international pour la formation des médecins "- Série des rapports techniques n°239, Genève, 1962, 63 p.

- 12- Organisation Mondiale de la Santé:
" Politique Sociale et développement sanitaire en
Afrique-Education et information pour la santé en Afrique "-
Document photocopié, Brazzaville, 1979, 68 p.
- 13- Organisation Mondiale de la Santé:
"Sixième rapport sur la situation sanitaire dans le
monde-1973-1977 "- Document photocopié, Partie II: exposés par
pays et territoires, Genève, 1980, 480 p.
- 14- Organisation Mondiale de la santé:
"Stratégies de l'enseignement des personnels de santé "-
Document photocopié, Genève, 1975, 112 p.
- 15- Organisation Mondiale de la Santé:
"Evolution Internationale de la politique des personnels de
Santé "- Document photocopié, Genève, 1984, 189 p.

ANNEXES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

ECOLE NATIONALE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

SECTION : _____

Photo

FICHE DE RENSEIGNEMENT DE _____

ORIENTE PAR DECISION N° _____ DU _____

NOM DE FAMILLE _____ PRENOMS _____

DATE DE NAISSANCE _____ LIEU DE NAISSANCE _____

REGION DE _____ NATIONALITE _____

PRENOM DU PERE _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

PRENOMS ET NOM DE LA MERE _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

PRENOMS ET NOM DU TUTEUR A BANAKO _____

ADRESSE DU TUTEUR _____

PROFESSION _____

BACCALAUREAT SESSION DE JUIN : _____

I. ETUDES FONDAMENTALES

ETABLISSEMENTS FREQUENTES	CLASSES	ANNEES SCOLAIRES

II. ETUDES SECONDAIRES

ETABLISSEMENTS FREQUENTES	CLASSES	ANNEES SCOLAIRES

III. ETUDES SUPERIEURS

ETABLISSEMENTS FREQUENTES	CLASSES	ANNEES SCOLAIRES

Stages pratiques :

Lieu de stage.....

Qualification

Durée de stage.....

Session d'obtention de fin d'études.....

ENQUETE AUPRES DES ETUDIANTS DE L'ENMP

DOSSIER n° _____ DATE: _____

1 Age de l'étudiant: _____ 2 Sexe: _____

3 Nationalité: _____

4 Ethnie: _____

5 Quelle langue étrangère parlez vous le mieux ?
(non compris le français)

6 Combien de langues nationales maliennes parlez vous couramment?

7 Quelles est votre région d'origine au Mali ?

8 Votre ville ou village d'origine est:

chef lieu de région	
chef lieu de cercle	
chef lieu d'arrondissement	
simple village	

9 Votre père est-il vivant

oui
non

10 si oui, est-il a la retraite ?

oui
non

11 Quelles est la profession de votre père ?

12 Si votre père n'est pas vivant, avez vous un tuteur qui vous tient lieu de père ?

oui
non

13 Est-il à la retraite ?

oui
non

14 Quelles est sa profession ?

15 Etes vous marié ?

civilement
religieusement
civilement et religieusement
fiancé
ni fiancé, ni marié

16 Vous vous considérez comme originaire d'une famille

très aisée
aisée
moyenne
modeste
pauvre

17

En quelle année d'études êtes vous actuellement ?	médecine	ème année
	pharmacie	ème année

18

Avez vous un ou plusieurs enfants à votre charge ?	oui
--	-----

19

Quel est le montant total de vos ressources mensuelles ? (y compris votre bourse)	FCFA
--	------

20 -80-21-22-75-23-24-74-81-82

Combien dépensez vous en moyenne ?	Chaque mois	Par année
nourriture		
logement		
habillement		
transport		
loisirs		
achat de livres		
achat polycop		
autre mat. scolaire		
autres dépenses		
Total		

25

Où habitez vous ?	à l'internat	
	chez vos propres parents	
	chez d'autres parents	
	chez des amis	
	en location	

26 -27-28

Dans quel quartier de Bamako habitez vous ?

29

Comment rejoignez vous les cars de l'école ?	à pied	
	en voiture personnelle	
	en taxi	
	en engin à deux roues	
	ne prend pas le car	

30

Avez vous un moyen personnel de déplacement ?

voiture	
moto	
mobylette	
bicyclette	
aucun	

31

Dans quelle ville avez vous achevé vos études secondaires ?

32

Quelle section avez vous faite au lycée ?

33

Avez vous redoublé au cours de votre cycle secondaire ?	oui
	non

34

Vous êtes entré(e) à l'ENMP	sur concours	
	sur orientation	
	autrement	

35

Vous avez choisi l'ENMP	en première position	
	en deuxième position	
	en troisième position	
	pas du tout	

36

Avez vous été satisfait (e) de votre orientation à l'époque ?	oui
	non

37

Si vous avez choisi d'entrer à l'ENMP, quelle a été votre principale motivation ?

volonté des parents	
recherche d'un statut social	
gain	
humanisme	
admiration pour une personne	
attraction du métier	
recherche d'un emploi stable	
autre motivation	
ne sait pas	

38

Comment jugez vos conditions d'apprentissage à l'ENMP ?	
très satisfaisantes	
satisfaisantes	
pas satisfaisantes	
pas du tout satisfaisantes	
sans opinion	

39

Quel est le pourcentage de vos enseignants à l'ENMP qui vous donnent satisfaction ?

< 25 %	
25-49%	
50-74%	
75-99%	
100%	

40

Quel est le principal reproche que vous faites aux enseignants qui ne vous donnent pas satisfaction ?

manque de compétences	
manque de qualités pédagogiques	
manque de disponibilité	
autres	

si autres, précisez lequel ?

41

Quelle est votre principale suggestion concernant les enseignants ?

42 -43-44-45-46-47

Quels sont vos opinions personnelles sur

	tres bon	bon	moyen	mauvais	tres mauvais	pas d'opinion
les locaux						
le mobilier						
les horaires						
la discipline						
programmes						
bibliothèque						

48

Selon quelle fréquence vous rendez vous à la bibliothèque ?

jamaïs
fois par semaine
fois par mois
fois par an

49

Quand vous allez à la bibliothèque, combien de temps y resté vous ?

heures
minutes

50

Quel est selon vous le principal problème de l'ENMP ?

51

Quelle est votre principale suggestion pour améliorer la qualité de l'apprentissage à l'ENMP

76

Quel type d'enseignement préférez vous ?	
--	--

cours magistraux	<input type="checkbox"/>
------------------	--------------------------

travaux pratiques	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------

enseignement actif (discussions, exercices et travaux de groupe à partir de documents...)	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

77

Que pensez vous du système d'examens qui prévaut à l'ENMP ?	
---	--

d'accord	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------

pas d'accord	<input type="checkbox"/>
--------------	--------------------------

sans opinion	<input type="checkbox"/>
--------------	--------------------------

52

Vous arrive-t-il d'acheter des livres pour votre formation ?	
--	--

jamais	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------

rarement	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------

parfois	<input type="checkbox"/>
---------	--------------------------

souvent	<input type="checkbox"/>
---------	--------------------------

53

Avez vous déjà redoublé à l'ENMP ?	
------------------------------------	--

oui

non

54

Si oui, pour quelle raison ?	
------------------------------	--

--

55

Souhaitez vous vous spécialiser ?	
-----------------------------------	--

oui

non

56 -57-

Si oui, dans quelle discipline ?	
----------------------------------	--

58

Envisagez vous de passer le concours d'entrée dans la fonction publique ?	
---	--

oui

non

59

Si oui, pourquoi ?	
--------------------	--

--

60

Si non, pourquoi ?	
--------------------	--

--

ABBREVIATIONS

1	Apprent	Apprentissage
2	Assist	Assistant
3	CHU	Centre Hospitalo Universitaire
4	DEAP	Division épidémiologie et affections parasitaires
5	ddl	Dégré de liberté
6	Eff méd	Effectif médecin
7	Eff phar	Effectif pharmacien
8	ENMP	Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie
9	F ou fem	Feminin
10	HSP	Hors secteur publique
11	I.S.F	Indice synthétique de fécondité
12	M ou Masc	Masculin
13	MED ou Méd	Médecine
14	min	minimum
15	max	maximum
16	N	Total
17	N conn	Non connu
18	N.rép	Non réponse
19	NS	Non Significatif
20	ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
21	p	Probabilité d'indépendance

22	Phar	Pharmacie
23	Prof	Professeur
24	Profess	Profession
25	Rép	Réponse
26	S.B	Science Biologique
27	Sc	Science
28	Sect P	Secteur publique
29	S. empl	Sans emploi
30	S.E	Science Exacte
31	Sté	Santé
32	TP	Travaux Pratique

**SERMENT
D'HIPPOCRATE**